

Rapport GFCC sur les risques et occasions de BCE liés aux changements climatiques

Mars 2023



BCE

À propos de ce rapport

Message du président
du conseil

Message du président
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Survol de BCE

1. Gouvernance

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

À propos de ce rapport

Chez BCE, nous sommes ravis de répondre aux demandes croissantes de nos parties prenantes en matière de transparence sur nos risques et occasions liés aux changements climatiques. Aussi, nous attachons beaucoup d'importance à notre responsabilité de présenter de l'information sur notre performance et nos initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques. Nous pensons également qu'il est important d'expliquer en détail comment ces risques et occasions peuvent toucher nos activités.

Par conséquent, nous avons adopté les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), également connu en anglais sous l'acronyme « TCFD ». C'est ainsi que nous publions chaque année ce rapport GIFCC distinct, qui est fondé sur les conseils de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Ce rapport fait état des risques et occasions de BCE liés aux changements climatiques et explique comment l'accent que nous mettons sur la stratégie de lutte contre les changements climatiques est conforme au cadre du GIFCC. Le rapport présente l'information financière relative aux changements climatiques portant sur les quatre aspects fondamentaux recommandés par le GIFCC : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les indicateurs et objectifs. Soucieuse de présenter une vue d'ensemble complète, BCE va au-delà des recommandations du GIFCC et présente volontairement l'information sans se limiter aux aspects qu'elle considère comme importants.

Le rapport contient des données sur le groupe de sociétés BCE Inc., désignées collectivement dans le présent rapport comme « BCE », « Bell », « nous », « notre », « nos », ou la « société » pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, sauf indication contraire.

Pour en savoir plus sur notre performance en matière de développement durable et de changements climatiques, veuillez consulter notre [Rapport annuel intégré 2022](#).



1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent rapport GIFCC constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, notamment nos objectifs en matière d'économies d'énergie et de réduction du niveau de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), qui incluent, sans s'y limiter, nos projets de devenir carboneutres en ce qui concerne les émissions de GES liées à nos activités à compter de 2025 et d'atteindre certaines de nos cibles basées sur la science d'ici 2026 ou 2030, selon le cas, nos objectifs de réduction du carbone, les occasions d'affaires qui pourraient résulter des changements climatiques et ses effets positifs potentiels sur notre entreprise, les économies prévues, l'incidence financière et opérationnelle prévue sur notre entreprise de divers événements liés aux changements climatiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport GIFCC décrivent nos attentes en date du 2 mars 2023 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport GIFCC, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport GIFCC sont présentées dans le but d'aider le lecteur à comprendre, en particulier, certains éléments clés de nos objectifs en matière de risques et occasions liés aux changements climatiques et d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG), et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et à d'autres facteurs dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport GIFCC. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans le présent avis, ainsi que dans les sous-sections du [Rapport de gestion annuel 2022 de BCE](#) daté du 2 mars 2023 (le « rapport de gestion annuel 2022 de BCE ») intitulées *Hypothèses*, lesquelles sont intégrées par renvoi dans le présent avis. Le rapport de gestion annuel 2022 de BCE a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières des provinces canadiennes (disponible à [sedar.com](#)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [sec.gov](#)) et est également disponible à [BCE.ca](#). Sous réserve de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les répercussions futures de la conjoncture économique générale, de la pandémie de COVID-19 et des événements géopolitiques, qui sont difficiles à prévoir, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 2 mars 2023. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

À propos de ce rapport

Message du président
du conseil

Message du président
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Survol de BCE

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport GIFCC comprennent, sans s'y limiter, ceux qui suivent : l'incapacité de prendre les mesures appropriées pour s'adapter aux impacts environnementaux actuels et émergents, y compris les changements climatiques; divers facteurs internes et externes qui pourraient jeter un doute sur notre capacité à atteindre nos cibles en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des GES et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance; l'incidence négative de la conjoncture économique défavorable, notamment une possible récession et les pressions inflationnistes sur les coûts qui en découleraient, les hausses de taux d'intérêt et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers; l'incidence négative des conditions défavorables associées à la pandémie de COVID-19 et aux événements géopolitiques; la diminution de nos niveaux d'activité et des dépenses de consommation, et les répercussions de cette diminution sur la demande pour nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations et les positions gouvernementales qui nous toucheraient et qui toucheraient nos activités, notamment en ce qui concerne l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'imposition de codes de conduite envers les consommateurs, l'approbation d'acquisitions, de l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, les exigences en matière de propriété étrangère et les obligations en matière de protection des renseignements personnels et de cybersécurité et le contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en place des cadres de conformité plus rigoureux et à respecter les obligations juridiques et réglementaires; le règlement défavorable de litiges; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à cette dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de solutions infonuagiques de télé par contournement ou autres; la pression exercée par la conjoncture économique, la fragmentation et les services numériques non mondiaux ou non traditionnels sur le marché de la publicité; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations en matière de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité à maintenir la continuité du service en raison de pannes ou de ralentissements du réseau, de la défaillance d'autres infrastructures ou de perturbations dans la prestation des services; les interruptions de service ou les pannes en raison de l'obsolescence des infrastructures et la possibilité d'une certaine instabilité au moment de notre transition vers des réseaux convergents sur fil et sans fil et à de nouvelles technologies; notre propre incapacité, ou celle d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de nos réseaux, de notre matériel et d'autres installations, ou des leurs, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; la complexité de nos activités; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative les facteurs ESG à notre stratégie et à nos activités; les pandémies, les épidémies et les autres préoccupations liées à la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement divers enjeux sociaux; l'incapacité à élaborer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise rigoureuses; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que le dividende sur actions

À propos de ce rapport

Message du président
du conseil

Message du président
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Survol de BCE

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des contrôles gouvernementaux; l'incidence sur nos états financiers et nos estimations de divers facteurs; et la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives sont présentés dans ce rapport GIFCC, ainsi qu'à la rubrique 9, *Risques d'entreprise* du Rapport de gestion annuel 2022 de BCE et aux autres rubriques du Rapport de gestion annuel 2022 de BCE, auxquelles le présent document fait référence et qui sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Veuillez également vous reporter à d'autres sections du présent rapport GIFCC, notamment les sections 2.1 et 2.3, pour une description de certains risques liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos produits ou nos dépenses.

Les déclarations prospectives que contient le présent rapport GIFCC pour les périodes postérieures à 2023 reposent sur des hypothèses et des estimations à plus long terme que les déclarations prospectives pour l'exercice 2023 et présentent donc une plus grande incertitude. Plus particulièrement, nos objectifs de réduction des émissions de GES et nos cibles d'engagement des fournisseurs sont basés sur un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les principales hypothèses suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et d'affaires visant à réduire notre consommation d'électricité et de carburant ainsi que d'autres sources d'émissions directes et indirectes de GES; l'absence de nouvelle initiative d'entreprise, d'acquisition d'entreprise, de ventes d'entreprises ou de technologies qui augmenterait de façon importante nos niveaux prévus d'émissions de GES; la capacité d'acheter suffisamment de crédits carbone crédibles et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser ou réduire davantage nos émissions de GES, si nécessaire; l'absence d'améliorations ou de modifications de normes internationales ou de la méthode que nous utilisons pour calculer ces émissions de GES ayant une incidence défavorable sur le calcul de nos émissions de GES; l'absence de changement requis à nos cibles basées sur la science établies conformément à l'initiative Science Based Targets (SBTi) qui aurait pour effet d'accroître le coût lié à l'atteinte de ces cibles ou d'en rendre l'atteinte impossible en raison d'exigences en matière d'exploitation; et une collaboration et un engagement satisfaisants des fournisseurs dans l'établissement de leurs propres cibles basées sur la science, l'absence de changement important dans la répartition de nos dépenses par fournisseur et une collaboration suffisante des partenaires dans la réduction de leurs propres émissions de GES.

Les déclarations prospectives pour les périodes au-delà de 2023 supposent de plus, sauf indication contraire, que les risques décrits plus haut et à la rubrique 9, *Risques d'entreprise* du rapport de gestion annuel 2022 de BCE demeureront essentiellement inchangés pour ces périodes, sauf en ce qui a trait à la réduction présumée des risques liés à la pandémie de COVID-19 au cours des exercices à venir.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 février 2023. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Message du président du conseil

Notre approche responsable en matière de changements climatiques

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada. Nous nous efforçons depuis longtemps d'atteindre l'excellence en matière de responsabilité d'entreprise et de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cet objectif est à la base de chacune de nos actions et de chacun de nos investissements et nous aide à créer un monde meilleur, de meilleures collectivités et un meilleur milieu de travail.

En tant que fournisseur d'infrastructures essentielles, notamment de technologies de communications et de médias, le groupe d'entreprises BCE est lui-même essentiel au bien-être social et économique des communautés urbaines et rurales. Nos services permettent aux entreprises et aux organisations de toutes tailles d'atteindre leurs propres objectifs, et nous déployons tous nos efforts pour offrir la meilleure expérience possible à l'ensemble de notre clientèle.

Nous comprenons également que l'inaction face aux changements climatiques peut avoir de graves répercussions financières et nuire grandement à nos activités et à notre réputation. Nous comprenons l'importance de la transparence en ce qui concerne notre gouvernance sur les changements climatiques, notre stratégie, ainsi que les risques et les occasions auxquels nous sommes confrontés. Par-dessus tout, nous savons à quel point il est important de poser des gestes concrets et réfléchis pour réduire notre impact sur l'environnement, promouvoir des pratiques plus durables et renforcer notre résilience dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.

Nos progrès durables

La réduction des impacts environnementaux néfastes de nos activités est depuis longtemps l'une de nos priorités et constitue maintenant un élément clé de nos initiatives Mieux pour tous.

Le présent rapport est le troisième rapport dans lequel nous appliquons toutes les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les mesures que nous avons prises pour nous préparer à relever les défis posés par les changements climatiques demeurent diversifiées et efficaces.

Nous sommes fiers de figurer parmi les employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada année après année. En 2022, Bell a également reçu la note de A- du CDP (auparavant appelé Carbon Disclosure Project), un organisme international sans but lucratif. Nous faisons aussi partie de son cercle des leaders pour la septième année d'affilée en raison de notre respect des meilleures pratiques et des informations liées au climat que nous communiquons.



1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Également en 2022, l'organisme national de développement durable Clean50 a reconnu notre engagement à respecter les normes les plus élevées en matière d'ESG et a nommé Bell grande championne de la réduction des émissions de GES. Nous sommes les premiers à recevoir cette distinction. C'est aussi la troisième année que notre système de gestion de l'énergie est certifié conforme à la norme ISO 50001. Nous avons été la première entreprise de communications en Amérique du Nord à obtenir cette importante certification.

Ces réalisations démontrent que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs environnementaux et encouragent nos parties prenantes – notre clientèle, nos fournisseurs et les membres de notre propre équipe – à utiliser des solutions écoénergétiques, à réduire les déchets et à adopter les meilleures pratiques durables.

Un regard vers l'avant

Montrer l'exemple à titre d'entreprise responsable est au cœur de l'identité de Bell depuis 143 ans, et le conseil d'administration de BCE est convaincu que la haute direction perpétue cette tradition alors que nous faisons face à de nouveaux défis.

Les membres du conseil d'administration de BCE et moi-même, en tant que président, espérons que ce rapport vous inspirera confiance, confiance dans notre approche responsable à l'égard de la lutte contre les changements climatiques et dans les gestes importants que nous posons pour toutes nos parties prenantes – notre clientèle, les collectivités, les membres de notre personnel et les investisseurs – alors que nous transformons la façon dont les Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde, notre raison d'être.



Gordon M. Nixon

Président du conseil

BCE Inc.

Message du président et chef de la direction

Offrir une connectivité améliorée et plus résiliente

Agir de façon responsable au nom de notre clientèle, des collectivités, des membres de notre équipe et des investisseurs est profondément ancré dans tout ce que nous faisons chez Bell. Nous nous efforçons de faire de notre mieux pour servir notre clientèle de façon à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes bénéficient de nos réseaux et de nos services de calibre mondial, tout en continuant de réduire les impacts environnementaux néfastes de nos activités, de renforcer notre résilience et de favoriser le développement durable.

Notre raison d'être, qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde, s'articule autour de six impératifs stratégiques : bâtir les meilleurs réseaux; accélérer la croissance grâce à des services innovateurs; offrir le contenu le plus captivant; promouvoir l'expérience client; gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace ainsi qu'investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable.

Grâce à nos engagements considérables en matière d'ESG, à nos initiatives dans le cadre de Mieux pour tous, ainsi qu'à notre stratégie visant à fournir des technologies de communications rapides, innovantes et fiables et à toujours placer notre clientèle au centre de nos priorités, nous n'avons jamais été mieux préparés qu'aujourd'hui pour faire face aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques.



Poser des gestes qui comptent

Les changements climatiques représentent un défi mondial fondamental. Nos principaux investissements dans l'augmentation de la disponibilité des réseaux sans fil 5G et à fibre optique, dans nos produits et services innovants et dans l'amélioration de la façon dont nous communiquons des informations sur les interruptions de service contribuent à réduire les répercussions négatives des phénomènes météorologiques extrêmes.

Nous concevons et exploitons également nos réseaux en mettant l'accent sur la redondance, la surveillance, la sécurité et les plans de contingence. Ces mesures essentielles aident Bell à maintenir le degré de fiabilité de son réseau à plus de 99,99 %, renforcent la résilience de ses services et facilitent leur rétablissement en cas d'interruption.

Nos technologies de télécommunications de prochaine génération – y compris les services infonuagiques, la virtualisation, la téléconférence et la vidéoconférence – contribuent également de façon importante à la lutte contre les changements climatiques, car elles permettent de réduire l'empreinte carbone des entreprises, des gouvernements et des autres organisations partout au pays.

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Nous ne pourrions accomplir autant sans le dévouement des membres de l'équipe de Bell, leurs compétences et notre approche axée sur la clientèle, et nous continuons d'investir dans la formation et le perfectionnement professionnel, alors que nous travaillons à rendre nos propres pratiques et lieux de travail plus durables et respectueux de l'environnement.

Aujourd'hui, nous améliorons notre empreinte environnementale grâce à nos efforts visant à accroître l'utilisation des énergies renouvelables et à réduire les déchets et les émissions de gaz à effet à terme (GES) – y compris par l'utilisation de véhicules électriques, la modernisation de nos bâtiments et l'adoption de solutions novatrices en matière d'énergie de substitution. Par conséquent, Bell est sur la bonne voie pour atteindre deux objectifs qu'elle s'est fixés : rendre ses activités carboneutres à partir de 2025 et atteindre les cibles de réduction des émissions de GES de l'initiative Science-Based Targets (SBTi) d'ici 2030.

Ouvrir la voie pour des changements positifs

Grâce à ses importants engagements stratégiques en tant qu'entreprise, qui visent à soutenir un monde meilleur et à bâtir un avenir durable pour toutes ses parties prenantes, Bell est fière d'être un chef de file dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, d'améliorer la performance énergétique et d'élargir la disponibilité de ses services technologiques et de ses médias de grande qualité.

Bell croit également que la transparence est importante pour comprendre les progrès d'une entreprise. Dans ce rapport, nous sommes heureux de fournir des détails sur notre approche et notre performance en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques, ainsi que sur les indicateurs et les cibles liés à nos mesures pour lutter contre les changements climatiques.

Nous sommes persuadés que les progrès que nous réalisons en ce qui concerne nos principaux engagements en matière d'ESG, nos investissements stratégiques et notre raison d'être – transformer la façon dont les Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde – continueront de produire des résultats positifs pour toutes nos parties prenantes.



Mirko Bibic

Président et chef de la direction
BCE Inc. et Bell Canada

Aperçu sommaire

Survol de BCE

1. Gouvernance

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

Aperçu sommaire de notre conformité avec les recommandations du GIFCC

Recommandations du GIFCC	Informations à présenter	Conformité de Bell aux recommandations
<p>Gouvernance ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer les pratiques de gouvernance de l'organisation à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>a) Décrire la surveillance exercée par la direction quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques</p> <p>b) Décrire le rôle du conseil d'administration dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat, Surveillance du comité exercée par le conseil</p>	<p>Surveillance du comité exercée par le conseil, Section 1.1 (p. 16)</p> <p>Leadership de la direction, Section 1.2 (p. 17)</p>
<p>Stratégie ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer les impacts réels et potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>a) Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques identifiés par l'organisation à court, moyen et à long terme</p> <p>b) Décrire l'impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation</p> <p>c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en considérant différents scénarios climatiques, y compris un scénario de réchauffement climatique de 2 °C ou moins</p>	<p>Risques liés aux changements climatiques, Section 2.1 (p. 21) Occasions liées aux changements climatiques, Section 2.2 (p. 24)</p> <p>Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière, Section 2.4 (p. 30)</p> <p>Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.2 (p. 34)</p> <p>Analyse de scénarios liés au climat, Section 2.3 (p. 26)</p>
<p>Gestion des risques ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques</p>	<p>a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques</p> <p>b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés aux changements climatiques</p> <p>c) Décrire la façon dont les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation</p>	<p>Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.1 (p. 31)</p> <p>Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.2 (p. 34)</p> <p>Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.1 (p. 31)</p>
<p>Indicateurs et objectifs ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>a) Présenter les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques</p> <p>b) Communiquer les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3, et les risques connexes</p> <p>c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, ainsi que sa performance par rapport aux objectifs</p>	<p>Indicateurs pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, Section 4.1 (p. 37)</p> <p>Objectifs d'émissions et performance, Section 4.2, Émissions de GES (p. 39)</p> <p>Objectifs d'émissions et performance, Section 4.2, Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell (p. 39)</p>

Principes pour une présentation de l'information efficace

Notre application des principes pour une présentation de l'information efficace

1 L'information présentée doit être pertinente

- Le rapport suit les 11 recommandations du GIFCC et comprend l'information sur nos émissions de portée 3 et les résultats de nos analyses de scénarios liés aux changements climatiques.
- Un tiers vérifie que l'ensemble des recommandations du GIFCC sont suivies et fournit des conseils sur les informations pertinentes à ajouter au fil des années.
- Le rapport donne de l'information sur les risques et occasions liés aux changements climatiques et propres au marché canadien et au secteur des télécommunications.

2 Les informations présentées doivent être précises et exhaustives

- Publié chaque année, le rapport GIFCC distinct donne un aperçu de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques et des indicateurs et objectifs de Bell en matière de risques et occasions liés aux changements climatiques. Cette façon de faire permet à l'entreprise de se conformer entièrement avec les recommandations du GIFCC.

3 Les informations doivent être présentées de façon claire, équilibrée et compréhensible

- Le rapport décrit clairement la façon dont Bell comprend, gère et mesure les risques et occasions liés aux changements climatiques, ce qui permet à ses utilisateurs d'acquérir une bonne compréhension de la situation.

4 Les informations présentées doivent concorder au fil du temps

- La mise à jour annuelle du rapport comporte la même structure et les mêmes indicateurs, et mentionne les améliorations annuelles.
- Les informations présentées conformément au CDP correspondent aux informations du présent rapport.

5 Les informations présentées doivent pouvoir être comparées à celles présentées par les sociétés d'un même secteur ou d'un même portefeuille

- Le rapport suit les 11 recommandations du GIFCC et est structuré en fonction des quatre sections des recommandations du GIFCC, soit la structure généralement utilisée dans le secteur.
- Les analyses de scénarios dans le cadre de la présentation des informations sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont élaborées selon les indications techniques supplémentaires du GIFCC et conformes à ces dernières.
- Les émissions de GES sont calculées conformément à la norme ISO 14064, dont les lignes directrices portent sur la quantification et la déclaration des émissions de GES et de leur élimination.
- Un tiers produit une attestation d'assurance limitée portant sur les émissions de GES déclarées.

6 Les informations présentées doivent être fiables, vérifiables et objectives

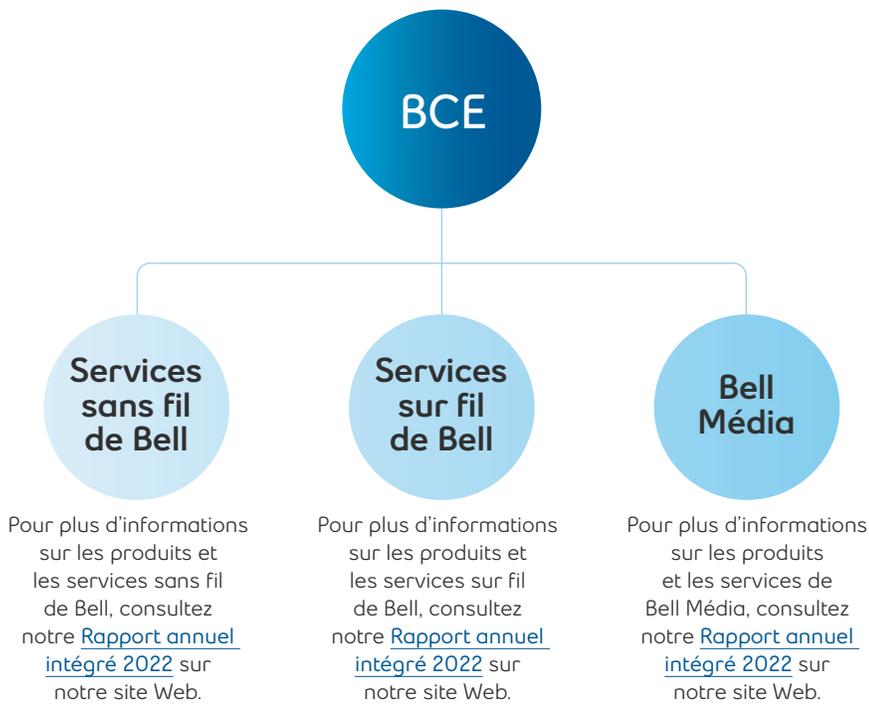
- Un tiers vérifie que les recommandations du GIFCC sont suivies.
- Un tiers produit une attestation d'assurance limitée portant sur les émissions de GES déclarées.

7 Les informations doivent être présentées en temps opportun

- Le public peut consulter le rapport sur bce.ca et le rapport est mis à jour annuellement.
- Notre Rapport annuel intégré 2022 renvoie au présent document et présente un résumé.
- La notice annuelle de 2022 de BCE renvoie au présent document et contient un résumé.

Survol de BCE

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada, fournissant à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros une vaste gamme de solutions répondant à tous ses besoins de communications. Les actions de BCE sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York (TSX, NYSE : BCE). Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, nos secteurs présentés à l'externe sont renommés Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) et Bell Média. Notre siège social est situé à Montréal (Québec), au Canada.



La responsabilité d'entreprise favorise la concrétisation de notre raison d'être qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde

Depuis sa fondation en 1880, Bell transforme la façon dont Canadiens et les Canadiennes communiquent entre eux et avec le reste du monde. Nous gérons l'entreprise de façon à soutenir la prospérité sociale et économique de nos collectivités tout en protégeant l'environnement. De plus, nous nous engageons à respecter les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus rigoureuses. Telle est notre approche en matière de responsabilité d'entreprise.

Nos démarches reposent sur un ensemble de principes directeurs qui soutiennent notre stratégie et les politiques que nous appliquons à l'échelle de l'entreprise. Nous surveillons les problèmes et les occasions et fixons des objectifs avec la participation des parties prenantes et dans le cadre de nos processus internes. Nous évaluons les progrès effectués dans la réalisation de nos objectifs dans quatre volets : accroître l'intendance environnementale, créer un milieu de travail diversifié et inclusif, bâtir des collectivités plus fortes et en santé, et mettre en œuvre les pratiques de gouvernance les plus rigoureuses.

Nous insistons sur cette approche parce qu'elle nous paraît logique et parce que nous croyons sincèrement que les gestes que Bell pose en matière de responsabilité d'entreprise procurent des bénéfices importants sur le plan social et environnemental. C'est ce qui permet à l'entreprise d'améliorer sa performance opérationnelle, d'attirer et de retenir les talents, d'augmenter son accès au capital et de gérer proactivement les risques. Notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise génère des rendements positifs tant pour nos actionnaires que pour nos autres parties prenantes.

Pour plus d'informations sur notre stratégie, consultez notre [Rapport annuel intégré 2022](#) sur notre site Web.

Changements climatiques et impératifs stratégiques de Bell

La responsabilité d'entreprise est un élément fondamental de chacun de nos 6 impératifs stratégiques.

Les 6 impératifs stratégiques de Bell



**Bâtir les
meilleurs réseaux**



**Accélérer la croissance
grâce à des services
innovateurs**



**Offrir le contenu
le plus captivant**



**Promouvoir
l'expérience client**



**Gérer avec agilité
et selon une structure
de coûts efficace**



**Investir dans notre équipe,
soutenir son engagement
et créer un avenir durable**

Nous sommes conscients que les changements climatiques exposent toutes les entreprises à des risques financiers, d'exploitation et de réputation plus importants. La probabilité et l'incidence des risques liés aux changements climatiques sont en pleine évolution, comme le souligne le document [Global Risks Report 2022](#) du Forum économique mondial (FEM). Dans ce rapport, l'échec des mesures environnementales représente « la plus grande menace à long terme pour la planète et le risque qui pourrait entraîner les répercussions les plus graves au cours des dix prochaines années » (p. 8). Ces risques ont le potentiel d'avoir des impacts dévastateurs sur le monde tel que nous le connaissons. Ils peuvent également avoir des conséquences sur la santé publique et les chaînes d'approvisionnement.

Bell participe activement à la lutte contre les changements climatiques en cherchant à réduire les émissions de GES, toutes portées confondues, qui réchauffent notre planète. Comme nous prenons cet enjeu au sérieux, nous surveillons rigoureusement notre empreinte carbone, nous rendons compte de nos émissions de GES et nous avons établi des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES.

Nous sommes d'avis que nous avons un rôle important à jouer dans la prestation de technologies qui aident notre clientèle à réagir aux changements climatiques et à s'adapter aux effets de ces changements sur leurs activités. Comme l'a démontré la Global Enabling Sustainability Initiative (GeSi), l'utilisation des technologies de télécommunications peut aider à réduire nos émissions de GES et celles de notre clientèle. Notre dernière analyse visant à quantifier la capacité de réduction des émissions de carbone de nos produits et services nous a amenés à conclure que les technologies de Bell ont permis à notre clientèle de réaliser une réduction de leurs émissions de carbone qui équivaut à 5,2 fois l'empreinte carbone de notre entreprise en 2020. C'est donc un gain net pour l'ensemble de la planète.

D'autres renseignements figurent à la section 4.1, [Indicateurs pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques](#) du présent rapport.

Les risques et occasions liés aux changements climatiques et nos 6 impératifs stratégiques

	1 Bâtir les meilleurs réseaux	→ Prendre des mesures proactives pour tenter d'éviter l'impact des événements climatiques extrêmes qui peuvent menacer nos immeubles et notre infrastructure réseau.
	2 Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs	→ Développer des services innovants et investir dans de nouvelles technologies pour tenter de réduire les émissions de GES de notre clientèle.
	3 Offrir le contenu le plus captivant	→ Sensibiliser davantage le public aux changements climatiques à travers les canaux médiatiques.
	4 Promouvoir l'expérience client	→ S'adapter aux événements climatiques extrêmes qui peuvent affecter notre capacité à offrir une expérience client positive et fiable et aider notre clientèle à devenir plus résiliente.
	5 Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace	→ Contrôler l'accroissement des conséquences financières des changements climatiques sur notre rentabilité.
	6 Investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable	→ Mettre l'accent sur la lutte contre les changements climatiques pour aider à attirer les meilleurs talents et augmenter la mobilisation de notre personnel.

Les changements climatiques peuvent avoir un impact négatif sur les entreprises de tous les secteurs. Chez Bell, nous croyons qu'il existe des solutions pour faire évoluer notre entreprise en développant et en fournissant des services innovants qui contribuent à réduire les émissions de GES et en offrant de nombreux bienfaits sociaux.

Voici quelques exemples de risques et occasions liés aux changements climatiques :

- Lorsque nous pensons à nos impératifs stratégiques de bâtir les meilleurs réseaux (n° 1) et de promouvoir l'expérience client (no 4), nous devons prendre en compte divers risques climatiques. Cela comprend l'éventualité que des catastrophes naturelles se produisent et que les températures et les précipitations deviennent volatiles et augmentent de façon importante. Ces risques ont le potentiel d'entraver notre capacité à fournir un service ininterrompu à notre clientèle, car les dommages à notre infrastructure sont plus fréquents et moins prévisibles.
- En ce qui confirme l'impératif stratégique d'accélérer la croissance grâce à des services innovateurs (n° 2), nous voyons des occasions de développer des services innovants et d'investir dans de nouvelles technologies afin de contrôler et de réduire les émissions mondiales de GES. L'Internet des objets (IdO) et la 5G en sont deux exemples.
- En termes de gestion avec agilité et selon une structure de coûts efficace (n° 5), les changements climatiques sont un catalyseur qui soutient nos efforts internes pour passer à l'utilisation d'énergies plus renouvelables. Nos démarches pour réduire notre consommation globale d'énergie favorisent une structure de coûts plus efficace.
- Nous croyons que grâce à notre portée médiatique à travers de multiples plateformes, nous avons l'occasion de montrer l'exemple, car nous pouvons sensibiliser la population canadienne au sujet des changements climatiques grâce à nos plateformes offrant du contenu (n° 3).
- Chez Bell, nous nous employons à exercer une influence positive sur le plan environnemental. À cet effet, nous contribuons activement à la lutte contre les changements climatiques en communiquant avec transparence notre performance et nos objectifs dans ce domaine. Nos mesures trouvent un écho auprès des membres de notre personnel qui souhaitent travailler pour une entreprise qui fait du bien à la société. Voilà qui contribue à notre impératif qui consiste à soutenir l'engagement de notre personnel et à investir dans nos équipes (n° 6).

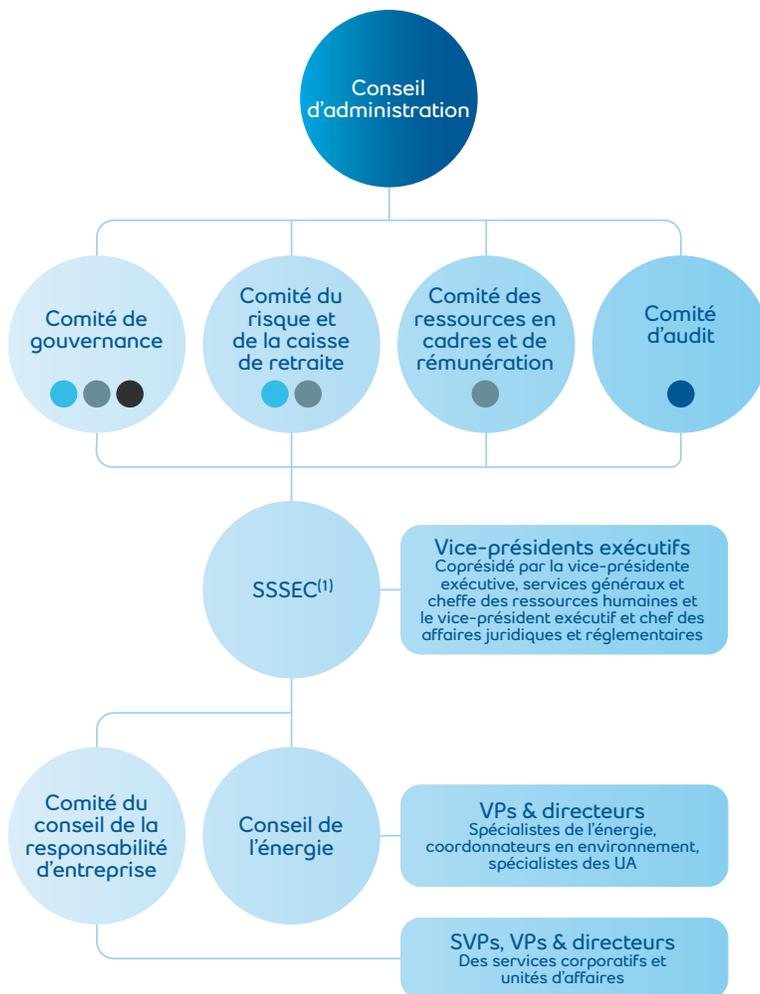
Divulgence des risques et occasions liés aux changements climatiques conformément aux recommandations du GIFCC

1. Gouvernance

Recommandation du GIFCC : Communiquer les pratiques de gouvernance de l'organisation à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques

✓ CONFORME

Le conseil d'administration de BCE (le « conseil ») a établi des structures hiérarchiques claires et une surveillance sur l'évaluation et la gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques. Le tableau ci-dessous présente un résumé de notre structure de gouvernance en ce qui concerne les changements climatiques.



Responsabilité en matière de changements climatiques (CC)

- Établir la responsabilité et l'autorité en matière de CC
- Examiner et surveiller les risques et les occasions liés aux CC; Examiner et surveiller les informations communiquées sur les risques et les hypothèses liés aux CC
- Évaluer la performance par rapport aux cibles en matière de CC
- Approuver les informations communiquées sur les risques et les hypothèses liés aux CC
- Approuver la stratégie en matière de CC, y compris les mesures et les cibles liées aux CC; Approuver le rapport GIFCC

(1) Comité de surveillance de la Santé, Sécurité, Sûreté, de l'Environnement et de la Conformité

1.1 Surveillance du comité exercée par le conseil

Le conseil a la responsabilité pleine et entière de superviser la gestion des activités et des affaires de BCE, notamment en tenant compte des effets des changements climatiques. Le conseil a établi des structures hiérarchiques claires pour la supervision des risques et occasions liés aux changements climatiques, la responsabilité principale relevant du comité du conseil.

Comité de gouvernance

Le [comité de gouvernance](#) est responsable de la supervision de la réalisation de la raison d'être de notre entreprise, de notre stratégie liée aux facteurs ESG (incluant notre stratégie liée aux changements climatiques) et de l'information à communiquer sur ce sujet, y compris l'intégration des facteurs ESG à notre stratégie et la surveillance de la mise en œuvre des programmes, des objectifs et des initiatives clés en matière d'ESG. Le comité est également responsable de nos pratiques et de nos politiques de gouvernance, y compris celles relatives à la conduite des affaires et à l'éthique, et approuve la section sur l'aperçu stratégique de l'entreprise présentée dans le Rapport annuel intégré. Le comité reçoit des mises à jour ESG trimestrielles. En ce qui concerne plus particulièrement les changements climatiques, le comité de gouvernance approuve la stratégie en la matière et surveille notre performance relativement à nos cibles en matière de changements climatiques (économies de carbone générées par l'utilisation des technologies de Bell et cibles de réduction des GES). De plus, le comité de gouvernance surveille les risques et occasions liés aux changements climatiques, examine et supervise la communication de l'information sur ces risques et leurs hypothèses sous-jacentes.

Comité du risque et de la caisse de retraite

Le [comité du risque et de la caisse de retraite](#) est responsable de surveiller le cadre de gouvernance sur les risques de l'entreprise et son exposition aux principaux facteurs ESG pouvant entraîner des impacts opérationnels, financiers, juridiques ou de réputation importants. Il est notamment responsable de la continuité des activités et des risques environnementaux, incluant ceux liés au changement climatique. Le comité reçoit des rapports trimestriels sur la sécurité, la sécurité de l'information et l'environnement de la part de la direction et effectue au moins un examen annuel détaillé des programmes de Bell en matière d'environnement. Ces rapports lui permettent de suivre la performance de Bell et de l'évaluer à la lumière de ses cibles en matière de changements climatiques, de ses risques et de ses occasions liés aux changements climatiques, de l'information relative à ces risques et de leurs hypothèses sous-jacentes.

Comité des ressources en cadres et de rémunération

Le [comité des ressources en cadres et de rémunération](#) a le mandat de surveiller les questions relatives aux ressources humaines, dont les pratiques visant à assurer un milieu de travail respectueux, les programmes liés à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance, les résultats de notre enquête auprès de l'équipe Bell, les droits de la personne et les pratiques en matière de santé et de sécurité. De plus, il effectue le suivi du rendement de l'entreprise par rapport à nos cibles ESG. Nos objectifs de lutte contre les changements climatiques font partie des cibles ESG qui sont liées à la rémunération.

Comité d'audit

Le [comité d'audit](#) est responsable de surveiller la présentation de notre information financière, ainsi que les systèmes de contrôle interne de l'entreprise et sa conformité aux exigences légales. Le comité surveille les risques liés aux changements climatiques et approuve la communication de l'information sur ces risques et leurs hypothèses sous-jacentes.

1.2 Leadership de la direction

Bien que le conseil soit responsable du programme de surveillance des risques de BCE, la direction a établi un cadre de gouvernance par l'intermédiaire du comité de surveillance de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité (SSSEC). Le comité SSSEC effectue un suivi des risques liés à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à la conformité, et veiller à ce qu'ils soient gérés dans le cadre de programmes efficaces mis en place au sein des différentes unités d'affaires. En outre, deux comités de direction, le conseil de l'énergie et le comité du conseil, relèvent du comité SSSEC.

Comité de surveillance de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité (comité SSSEC)

Le comité SSSEC a comme mandat de veiller à ce que notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise soit bien intégrée à l'échelle de l'entreprise afin de réduire les risques au minimum et de maximiser les occasions d'affaires. Il est coprésidé par la vice-présidente exécutive, services généraux et cheffe des ressources humaines et le vice-président exécutif et chef des affaires juridiques et réglementaires, qui font rapport au comité du risque et de la caisse de retraite, au comité de gouvernance et au comité des ressources en cadres et de rémunération. Ses membres comprennent un nombre important des plus hauts dirigeants de Bell, notamment le chef des affaires financières, le chef du développement technologique et de l'information et le président de groupe, Expérience client.

Fort de sa composition interfonctionnelle, le comité SSSEC cherche à s'assurer que tous les risques pertinents sont adéquatement identifiés et que les mesures d'atténuation sont bien intégrées dans l'entreprise, avec la mise en place des ressources suffisantes pour les appuyer. Le comité SSSEC cherche également à maximiser les occasions d'affaires et à veiller à ce que ces occasions soient intégrées et harmonisées dans l'ensemble de nos activités. Plus précisément, le comité SSSEC est tenu :

- d'examiner notre vision et nos principes directeurs en matière de responsabilité d'entreprise, y compris notre stratégie en matière de changements climatiques, sur la base des recommandations de l'équipe responsabilité d'entreprise et environnement, et de recommander leur approbation auprès du comité de gouvernance du conseil;
- d'évaluer les nouvelles questions et tendances en matière de responsabilité d'entreprise, comme les changements climatiques, et formuler des recommandations sur le positionnement approprié pour Bell;
- d'examiner et d'approuver la politique environnementale de Bell ainsi que les objectifs en matière de responsabilité d'entreprise et surveiller leur progrès et leur réalisation chaque année;
- d'approuver des stratégies et des objectifs opérationnels pour traiter des questions environnementales particulières, y compris les changements climatiques, d'examiner les résultats de notre dernier exercice d'analyse de scénarios climatiques et de surveiller les progrès de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques;
- de signaler au comité du risque et de la caisse de retraite tout incident ou toute question importante concernant la conformité à la politique environnementale de Bell.

Conseil de l'énergie

Le Conseil de l'énergie a été créé en 2008 et a la responsabilité de constamment chercher à améliorer notre performance énergétique. Ce comité de haute direction, qui relève du comité SSSEC, est composé de vice-présidents, de directeurs, de gestionnaires et de spécialistes issus des quatre coins de l'entreprise. Le mandat précis du Conseil de l'énergie est de veiller à l'efficacité continue de notre système de gestion énergétique. À cet effet, il sélectionne et soutient la mise en œuvre d'initiatives d'économie d'énergie dans nos installations (immeubles, réseau de communications, infrastructures TI), dans notre parc de véhicules et dans le cadre de nos démarches pour éliminer le besoin de se déplacer grâce aux technologies. Le Conseil de l'énergie surveille également le progrès réalisé pour atteindre les cibles de réduction des émissions de GES.

Le mandat du Conseil de l'énergie est le suivant :

- surveiller périodiquement la consommation et les coûts d'énergie de BCE;
- établir la méthodologie pour prévoir les variations futures de la consommation et des coûts d'énergie;
- fixer des objectifs de réduction d'énergie et suivre les progrès accomplis pour les atteindre;
- surveiller les réductions des émissions de GES associées à la diminution de la consommation d'énergie et les progrès réalisés pour atteindre les cibles de réduction des GES;
- repérer les possibilités de réduire la consommation d'énergie et les coûts connexes, soutenir la mise en œuvre d'initiatives d'économie d'énergie et recommander des changements de politique appropriés;
- s'assurer que le rendement de BCE en matière d'efficacité énergétique fait l'objet d'un suivi et d'un rapport au comité du risque et de la caisse de retraite, au conseil et aux parties prenantes externes.

Comité du conseil de la responsabilité d'entreprise

Le comité du conseil de la responsabilité d'entreprise est un comité de haute direction. Il est mandaté par le comité SSSEC pour appuyer l'évolution de notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise et gérer de façon proactive les questions liées aux facteurs ESG de manière intégrée. Il établit des processus pour la préparation, la vérification et l'approbation des informations liées aux facteurs ESG à présenter dans les documents d'information publics, ce qui inclut les informations que nous présentons sur les changements climatiques. Le comité examine les objectifs de lutte contre les changements climatiques et l'information y afférente.

Ce comité est présidé par le vice-président, Sécurité et responsabilité d'entreprise et ses membres comprennent des vice-présidents et des directeurs des unités d'affaires.

Groupes de travail internes

Groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone

Créé en 2021, le Groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone de BCE a comme mandat d'élaborer notre stratégie dans le but d'atteindre nos cibles de réduction des GES. Le groupe de travail réunit des parties prenantes internes qui participent à la gouvernance par l'atténuation des changements climatiques. Il fait rapport aux membres du Conseil de l'énergie. Compte tenu de son rôle axé sur la gouvernance, le groupe de travail a fixé des objectifs pour les postes de vice-président et à l'heure actuelle, il se penche sur un mécanisme interne de tarification du carbone. Le groupe de travail a également conçu un tableau de bord des émissions de carbone pour présenter les progrès accomplis au comité du risque et de la caisse de retraite.

Pour obtenir plus d'informations sur nos cibles de réduction des GES, consultez la section 4.2, [Objectifs d'émissions et performance](#) du présent rapport.

Groupe de travail sur l'innovation en matière d'émissions de carbone

Le Groupe de travail sur l'innovation est une équipe interfonctionnelle qui relève du Groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone. Il profite de son expertise et de son accès aux nouvelles technologies pour mettre en œuvre certaines initiatives d'économie de GES. Les autres initiatives sont évaluées, hiérarchisées et avalisées aux fins de financement par le biais du budget vert, un fonds annuel consacré à la décarbonisation de nos activités. Le Groupe de travail sur l'innovation crée également un processus pour tenir compte des effets de la consommation d'énergie et des émissions de GES au début de chaque nouveau projet commercial, aussi bien à l'étape de conception qu'à celle de l'approvisionnement.

Groupe de travail sur la résilience climatique

L'objectif du Groupe de travail sur la résilience climatique est de réunir les principales parties prenantes à l'interne qui sont en mesure d'aider à mettre en place une gouvernance solide sur la résilience afin de faire face aux répercussions éventuelles des changements climatiques à court et à moyen terme. Son travail porte notamment sur les risques physiques liés aux changements climatiques comme les catastrophes naturelles et la hausse des températures moyennes.

Engagement

La vice-présidente exécutive, services généraux et cheffe des ressources humaines, supervise directement, aussi, l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement, qui est chargée des initiatives en matière de responsabilité d'entreprise. De plus, tous les vice-présidents exécutifs (VPE) ont 30 % de leur rémunération variable liée à des objectifs personnels qui couvrent divers sujets relatifs aux facteurs ESG. Pour certains VPE, cela inclut des indicateurs de performance clés liés à l'atteinte de cibles de réduction des émissions de GES basées sur la science. Nous travaillons actuellement à accroître les objectifs de rémunération variable des cadres supérieurs liés à l'atteinte de nos cibles de réduction d'émissions de carbone.

En 2020, le comité des ressources en cadres et de rémunération du conseil a introduit un instrument pour suivre le rendement de l'entreprise par rapport à ses cibles ESG. Cet instrument porte entre autres sur l'atteinte de cibles conformes aux objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C. Ces cibles ainsi que plusieurs autres indicateurs sont utilisés pour calculer la rémunération incitative annuelle (la « prime ») qui est versée annuellement aux membres de l'équipe Bell admissibles.

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement a comme mandat de veiller à ce que notre stratégie de lutte contre les changements climatiques soit bien intégrée à l'échelle de l'entreprise afin de réduire les risques au minimum et d'optimiser les occasions d'affaires. En outre, la partie variable de la rémunération des membres de cette équipe est majoritairement liée à des objectifs environnementaux. En 2020, nous sommes devenus la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 50001 pour un système de gestion de l'énergie (SGEn)⁽¹⁾ et, dans un même temps, nous avons créé de nombreux nouveaux postes pour soutenir la gestion de l'énergie. Pour favoriser l'atteinte de ses cibles en matière de consommation d'énergie et de lutte contre les changements climatiques, Bell s'est dotée de plusieurs équipes et ressources attirés. On y trouve notamment des spécialistes de l'énergie, des coordonnateurs environnementaux et des équipes consacrées aux biens immobiliers énergétiques.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous surveillons de manière proactive les tendances mondiales et tentons de rester à jour avec les meilleures pratiques en appliquant une approche de gestion systématique. En 2009, Bell est devenue la première entreprise de télécommunications canadienne à se doter d'un système de gestion environnementale (SGE) certifié conforme à la norme ISO 14001⁽²⁾. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce SGE, plus de 50 membres de l'équipe Bell sont chargés directement des questions de responsabilité d'entreprise liées aux impératifs stratégiques touchant tous les secteurs d'activité.

Les membres de l'équipe Bell, aussi bien les vice-présidents des unités d'affaires que les coordonnateurs de l'environnement, doivent rendre compte du rendement de nos programmes de responsabilité d'entreprise.

Pour en savoir plus, consultez la fiche d'information sur [notre approche en matière de responsabilité d'entreprise](#) sur notre site Web.

(1) En 2020, l'examen par Bell de l'information disponible publiquement sur les sociétés de communications et de télécommunications a révélé que Bell était la première société de communications et de télécommunications en Amérique du Nord à avoir obtenu la certification ISO 50001.

(2) En 2020, l'examen par Bell de l'information disponible publiquement sur les sociétés de communications et de télécommunications a révélé que Bell était la première société de communications et de télécommunications en Amérique du Nord à avoir obtenu la certification ISO 14001.

2. Stratégie

Recommandation du GIFCC : Communiquer les impacts réels et potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque cette information est jugée significative.

✓ CONFORME

Chez BCE, nous prenons les risques liés aux changements climatiques très au sérieux. Nous sommes également conscients que les changements climatiques pourraient présenter des occasions pour notre entreprise. En effet, ils peuvent notamment accroître la demande pour nos produits et services contribuant à une économie propre et rehausser la valeur et la réputation de notre marque.

Nous avons mis à jour notre analyse de scénarios liés aux changements climatiques en nous appuyant sur les conseils du cabinet KPMG en 2021. Aussi, nous avons relevé des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence sur Bell et un impact financier sur nos activités. Bien que le GIFCC ne recommande la présentation de l'information que lorsqu'elle est significative, nous présentons volontairement dans cette section des informations qui ne se limitent pas à celles qui sont significatives pour Bell.

Risques de transition

Impact financier potentiel



Politique et juridique

- Tarification du carbone

- Hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse du prix de l'énergie



Technologie

- Traitement de nos technologies en fin de vie

- Hausse des coûts d'exploitation liés à la récupération, au traitement et à l'élimination des déchets électroniques



Marché

- Évolution de l'offre et de la demande en énergie

- Hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse du prix de l'énergie



Réputation

- Opinion publique sur la responsabilité et la gestion en matière de changements climatiques
- Informations relatives aux changements climatiques et classements ESG

- Baisse de la demande de nos produits et services découlant de la gestion ou de la réduction inefficace de notre empreinte écologique
- Hausse du coût du capital découlant de la baisse dans les classements ESG ou de la baisse de nos scores ESG

Risques physiques

Impact financier potentiel



À impact aigu

- Hausse de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes de verglas ou autres, feux incontrôlés et températures extrêmes)

- Hausse des coûts d'exploitation découlant de la maintenance et des réparations, de la main-d'œuvre, des systèmes de chauffage et de refroidissement, et de l'équipement endommagé
- Perte de valeur des actifs entraînant une perturbation des services et une baisse des produits
- Hausse des primes d'assurance ou diminution de l'assurabilité dans les zones à haut risque



À impact chronique

- Hausse des températures moyennes

- Hausse des coûts d'exploitation découlant des besoins grandissants en refroidissement dans nos bâtiments
- Hausse des investissements nécessaires dans de nouvelles technologies et infrastructures résilientes

Occasions



Produits et services

- Développement et croissance accrue de nos produits et services numériques



Réputation

- Opinion publique plus sensible à la responsabilité et à la gestion en matière de changements climatiques
- Informations relatives aux changements climatiques et classements ESG

Impact financier potentiel

- Hausse des produits découlant de la hausse de la demande pour nos produits et services numériques qui aident notre clientèle à réduire leur empreinte carbone
- Hausse des produits découlant des besoins grandissants en services permettant à notre clientèle d'affronter des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus graves et fréquents et de s'y adapter
- Hausse de la demande pour nos produits et services découlant de la gestion ou de la réduction efficace de notre empreinte écologique, et de notre leadership sur le plan environnemental
- Baisse du coût du capital découlant de la progression dans les classements ESG ou de la hausse des scores ESG

2.1 Risques liés aux changements climatiques

Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques pour notre entreprise, notre clientèle et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Selon le [rapport d'évaluation \(AR6\) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#) publié en août 2021, l'ampleur des changements observés récemment dans le système climatique dans son ensemble et l'état actuel de plusieurs aspects du système climatique n'ont eu aucun précédent depuis plusieurs siècles, voire plusieurs millénaires. Toujours selon le rapport, les changements climatiques causés par l'activité humaine causent déjà des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions du monde. Nous reconnaissons que le risque est imminent et qu'il continuera de grandir avec le réchauffement de la planète.

Nous sommes d'avis que les sociétés de tous les secteurs doivent prendre des mesures pour tenter de réduire et de neutraliser leur empreinte carbone afin de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, de préférence à 1,5 °C, par rapport au niveau préindustriel (1850 à 1900).

Même si nous réduisons nos émissions de GES, nous devons nous préparer à faire face aux effets des changements climatiques et accroître la résilience climatique de notre entreprise. Conformément aux recommandations du GIFCC, nous classons les risques liés aux changements climatiques dans deux catégories : les risques de transition et les risques physiques.

Les risques de transition découlent de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ce virage peut nécessiter de profonds changements de la réglementation, des technologies et des marchés afin de réduire les effets des changements climatiques et de s'y adapter. Les risques physiques sont associés aux impacts physiques des changements climatiques, changements qui prennent la forme d'événements climatiques (à impact aigu) ou de tendances climatiques à long terme (à impact chronique).

Aux fins de la présentation des informations recommandées par le GIFCC, nous nous sommes concentrés sur sept principaux risques, qui entrent dans les risques de transition ou les risques physiques, tels qu'ils sont définis par le GIFCC.

Risques de transition



Réglementation (tarification du carbone)

Au Canada, l'empreinte carbone de certaines organisations est soumise à des mécanismes de tarification du carbone. Bien que Bell ne soit pas directement assujettie à la réglementation en vigueur, ces mécanismes de tarification du carbone ont une incidence sur nous, car les producteurs d'énergie auxquels nous avons recours sont soumis à une tarification du carbone et devraient en transférer le coût à leurs clients. Cela devrait avoir une incidence sur nos coûts d'exploitation, car le prix de l'énergie augmentera dans toutes les provinces du Canada, étant donné qu'elles seront toutes assujetties à un mécanisme de tarification du carbone.



Technologie

Les impacts écologiques (y compris les émissions de GES) de l'utilisation et du traitement en fin de vie de nos technologies devraient s'accroître et pour cause. Nos produits continuent d'évoluer et deviennent de plus en plus sophistiqués technologiquement (p. ex. : celles permettant de concevoir des appareils plus performants) et nos produits consomment de plus en plus d'énergie. En outre, notre clientèle change plus souvent d'appareil pour obtenir une version plus récente, ce qui augmente les déchets électroniques. Nous reconnaissons notre rôle dans la gestion et la réduction des déchets électroniques. Aussi, nous avons l'ambition de réduire à zéro la quantité de déchets expédiés aux sites d'enfouissement. Dans ce contexte, nous nous attendons à une augmentation des coûts d'exploitation liés à la récupération, au traitement et à l'élimination de ce type de déchets.



Marché

La réduction des émissions de carbone transformera probablement l'offre et la demande en énergie : l'offre pourrait diminuer et entraîner une hausse des prix, ce qui ferait augmenter nos coûts d'exploitation. On s'attend à ce que les mécanismes de tarification du carbone au Canada les fassent augmenter davantage, car le coût du carbone sera transféré aux consommateurs d'énergie, y compris des sociétés comme Bell. Voilà qui entraînerait encore une augmentation des coûts d'exploitation.



Réputation (perception des clients)

Si la responsabilité et la gestion des risques liés aux changements climatiques suscitent un intérêt grandissant de la part du public, c'est parce que notre clientèle se préoccupe de plus en plus des changements climatiques. La bonne marche de nos activités, la performance de notre service, notre réputation et la continuité de l'ensemble de nos activités dépendent en grande partie de notre gestion de nos actifs physiques et non physiques. Chose certaine, cela comprend la façon dont nous les protégeons contre les changements climatiques qui pourraient perturber nos activités. Ce phénomène pourrait avoir un effet négatif sur notre capacité à fournir des services de communications clés et ainsi nuire à la satisfaction des clients et ternir notre réputation. Le manque de proactivité à l'égard des changements climatiques pourrait avoir une incidence sur la capacité de Bell à gagner ou à conserver des clients.



Réputation (classements ESG)

Les investisseurs tiennent de plus en plus compte des notations et des classements des agences spécialisées dans les facteurs ESG dans leurs décisions de placement. Notre performance sur le plan des facteurs ESG dépend largement des informations relatives aux changements climatiques que nous présentons et de notre capacité à atteindre nos cibles et objectifs climatiques. Si nous cessons de présenter notre performance en matière de changements climatiques ou d'autres facteurs ESG ou si nos classements ESG diminuent au fil du temps, les investisseurs risquent de voir ces changements d'une manière défavorable. Voilà qui pourrait nuire à notre capacité d'accéder efficacement à des capitaux.

Risques physiques



Impacts aigus (phénomènes météorologiques extrêmes)

Les preuves scientifiques recueillies à l'échelle mondiale démontrent que les changements climatiques augmenteront à la fois la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes. Pensons notamment aux inondations, aux tempêtes de verglas et aux feux incontrôlés. Ceux-ci pourraient causer des bris à l'infrastructure de notre réseau de télécommunications, ce qui pourrait nuire à notre capacité de fournir des services de communications essentiels pour notre clientèle et la société. Une perturbation des services causée par des phénomènes météorologiques extrêmes pourrait avoir des répercussions financières. Ainsi, cela pourrait causer une hausse des coûts d'exploitation découlant de l'entretien et des réparations, de la main-d'œuvre ou des systèmes de chauffage et de refroidissement et de l'équipement endommagé. Cela pourrait également entraîner une hausse des primes d'assurance ou une diminution de l'assurabilité dans les zones à haut risque. En outre, cela pourrait compromettre la satisfaction de la clientèle et occasionner une baisse de nos revenus.



Impacts chroniques (hausse des températures moyennes)

Le réchauffement climatique anthropogénique a déjà atteint environ 1,1 °C au-dessus du niveau préindustriel et devrait atteindre 1,5 °C au cours des 20 prochaines années, selon l'AR6 du GIEC. Au Canada, les températures moyennes annuelles ont augmenté de 1,9 °C (entre 1948 et 2021) et tout indique qu'elles continueront de s'accroître⁽¹⁾. Si les températures moyennes là où Bell exerce ses activités se réchauffent ou se refroidissent d'année en année et sur de longues périodes, les besoins en capacité de refroidissement ou de chauffage de nos installations augmenteront. Par conséquent, notre consommation d'énergie et les coûts s'y rattachant augmenteront à leur tour. De plus, afin de rester résilients face à ces hausses ou ces baisses de température, nous devrions augmenter nos investissements dans nos infrastructures, ce qui entraînerait encore une augmentation des coûts d'exploitation.

(1) Selon le site du gouvernement du Canada intitulé [Changements de la température au Canada](#).

2.2 Occasions liées aux changements climatiques

Les effets des changements climatiques peuvent également créer des occasions dans le secteur des communications. Aux fins du présent rapport, nous nous sommes concentrés sur deux principales occasions liées aux changements climatiques présentant des avantages pour Bell. Elles appartiennent aux catégories « produits et services » et « réputation » identifiées par le GIFCC.

Produits et services – Technologies



Aider les Canadiens et les Canadiennes à lutter contre les changements climatiques

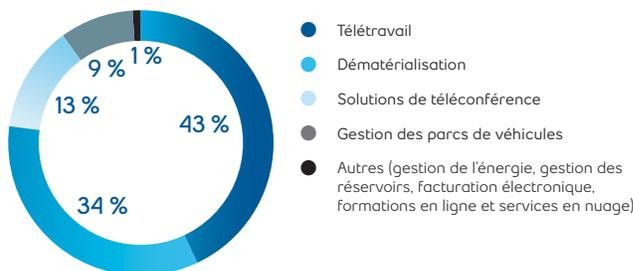
Notre clientèle d'affaires cherche de plus en plus à réduire leur empreinte carbone. Les clients ciblés par les mécanismes de tarification du carbone devraient particulièrement rechercher des produits et services leur permettant de diminuer leurs émissions de GES afin de respecter leurs plafonds d'émissions (selon les mécanismes de plafonnement et d'échange) et leurs dépenses liées à la tarification du carbone.

Offrir des services permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de réduire leur empreinte carbone pourrait générer des revenus supplémentaires pour Bell. Les démarches en ce sens pourraient faire augmenter le nombre de clients potentiels recherchant nos technologies et élargir la gamme de produits et services potentiellement achetés par notre clientèle actuelle.

Notre dernière analyse visant à quantifier la capacité de réduction des émissions de carbone de nos produits et services nous a amenés à conclure que les technologies de Bell ont permis à notre clientèle de réaliser une réduction de leurs émissions de carbone qui équivaut à 5,2 fois l'empreinte carbone de notre entreprise en 2020. Nos solutions d'Internet des objets font partie des technologies rendant possible une plus grande réduction des émissions de carbone, notamment nos solutions de type ville intelligente, bâtiment intelligent, route intelligente, activités d'exploitation intelligentes et travail de terrain intelligent.

D'autres renseignements figurent à la section 4.1, [Indicateurs pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques](#) du présent rapport.

Réduction des émissions de carbone attribuable aux technologies de Bell⁽¹⁾



Pour plus de détails sur la façon dont l'utilisation des technologies de communications contribue à réduire les émissions de carbone de notre clientèle et de nos activités, consultez la section Nos produits et services de notre [Rapport annuel intégré 2022](#).

(1) Pour connaître notre impact net sur la charge de carbone à l'échelle planétaire, nous avons mis au point avec Groupe AGÉCO, un consultant indépendant ayant une expertise en quantification des GES, une méthodologie visant à quantifier la capacité de réduction des émissions de carbone de nos produits et services.



Aider les Canadiens et les Canadiennes à s'adapter aux impacts des changements climatiques

L'augmentation de la fréquence et de la gravité des conditions météorologiques extrêmes résultant des changements climatiques pourrait entraîner une demande accrue pour nos produits et services. En effet, leur utilisation aide notre clientèle à s'adapter aux effets des changements climatiques en renforçant la résilience de leur entreprise. En effet, en cas de catastrophe naturelle ou lors d'autres phénomènes météorologiques extrêmes empêchant les déplacements ou l'accès physique aux bureaux, nos produits et services permettent de faire des affaires à distance ou en déplacement. De plus, la fiabilité de nos produits et services, renforcée par les redondances intégrées à notre réseau, contribue à assurer la continuité des activités de la clientèle, même en cas d'événements météorologiques défavorables.

Les solutions de télétravail et de téléconférence permettent à notre clientèle de travailler de n'importe où et contribuent à diminuer les besoins en déplacements d'affaires. Pendant la pandémie de COVID-19, la demande pour nos produits et services a considérablement augmenté en raison du télétravail. Ce phénomène a réduit les risques de transmission du virus, ce qui a été bénéfique pour la société. De plus, les solutions rendues possibles par les technologies de l'Internet des objets aident les entreprises à réduire les risques auxquels elles sont exposées en leur garantissant un accès continu à des services de communications essentiels. Les solides plans de continuité des affaires de Bell assurent la fiabilité de ces technologies.

Pour plus de détails, consultez la section 3, [Gestion des risques](#), du présent rapport.

Pour en savoir plus sur ces technologies, consultez la rubrique *Nos produits et services contribuent à créer un monde meilleur* de la section Nos produits et services de notre [Rapport annuel intégré 2022](#).

Réputation



Perception du client

De nombreux consommateurs tiennent à acheter leurs produits et services auprès d'entreprises qui, selon leur perception, démontrent un engagement envers le développement durable. Cet engagement doit compter des mécanismes de gestion et d'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ses conséquences. Chez Bell, nos démarches visant à gérer notre empreinte environnementale nous donnent justement l'occasion de nous distinguer de nos concurrents et, par le fait même, d'accroître la demande pour nos produits et services. Cet avantage pourrait également avoir une incidence positive sur la valeur de l'entreprise en améliorant notre réputation et la valeur de notre marque. Nous prenons des mesures concrètes pour développer notre entreprise de manière responsable et durable. Par exemple, nous nous fixons des objectifs annuels de réduction de consommation d'énergie qui nous aident à réaliser nos cibles de réduction de notre empreinte carbone.

Pour en savoir plus sur nos objectifs et cibles de réduction des émissions de carbone, et sur les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour mesurer nos progrès, consultez la section 4, [Indicateurs et objectifs](#), du présent rapport.



Classements ESG

Comme il est mentionné précédemment, les investisseurs tiennent de plus en plus compte des notations et des classements des agences spécialisées dans les facteurs ESG dans leurs décisions de placement. La transparence de l'information et une solide performance liée aux changements climatiques pourraient rehausser nos notations ESG, et ainsi réduire notre coût du capital. Le présent rapport GIFCC ainsi que les autres informations liées aux changements climatiques que nous présentons témoignent de notre souci constant de rendre compte de manière transparente de nos initiatives et de nos performances en matière de changements climatiques. Bell présente aussi son empreinte carbone et ses objectifs de réduction dans son [Rapport annuel intégré 2022](#) et sa [Notice annuelle 2022](#). En effet, nous avons l'objectif de rendre nos activités carboneutres d'ici 2025 et nos cibles basées sur la science conformes aux objectifs de l'[Accord de Paris](#).

Pour en savoir plus sur nos objectifs et cibles de réduction des émissions de carbone, veuillez consulter la section 4, [Indicateurs et objectifs](#), du présent rapport.

2.3 Analyse de scénarios liés aux changements climatiques

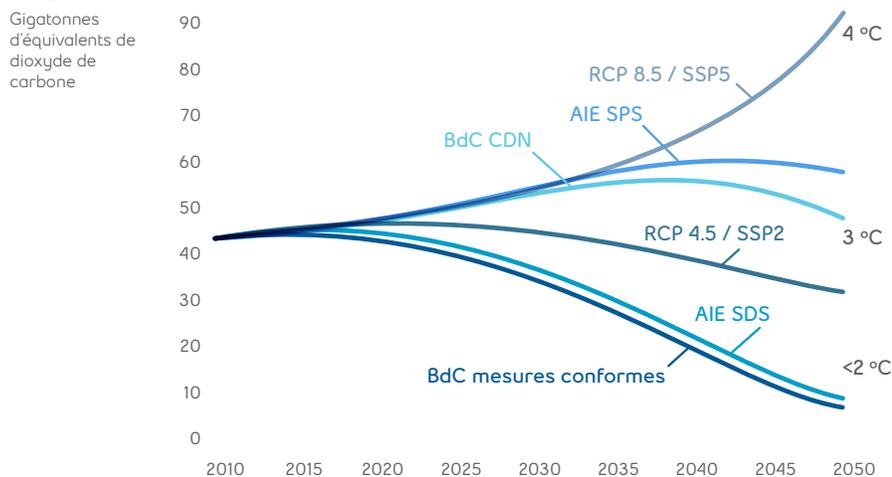
En 2020, nous avons entrepris notre première analyse de scénarios liés aux changements climatiques. Cet exercice nous a permis d'identifier les impacts financiers potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Notre but était de renforcer notre résilience face à ces risques et d'orienter notre planification stratégique. En 2021, nous avons mis à jour notre analyse de scénarios liés aux changements climatiques afin de rendre compte des plus récentes conclusions du GIEC. Le rapport présente de nouvelles estimations des risques que le réchauffement climatique dépasse les 1,5 °C au cours des prochaines décennies. Il conclut qu'à moins d'une réduction immédiate, rapide et à grande échelle des émissions de GES, limiter le réchauffement à environ 1,5 °C, ou même à 2 °C, sera impossible. Nos scénarios liés aux changements climatiques pourraient évoluer en fonction de l'élaboration et de la publication de nouveaux rapports et cadres.

Bell a engagé KPMG en 2021 à titre de conseillers pour mener une analyse qualitative et quantitative d'un certain nombre de scénarios climatiques en fonction des trajectoires possibles des émissions de GES futures.

L'analyse a permis d'évaluer les risques physiques et les risques de transition en cas de réchauffement climatique faible ou élevé sur un horizon à court (5 ans), à moyen (10 ans) et à long terme (20 ans). Nous avons sélectionné et retenu six scénarios dans notre analyse.

Le tableau ci-après présente un résumé détaillé de chacun des scénarios utilisés dans notre analyse.

Trajectoires des émissions selon les scénarios climatiques et risques physiques et risques de transition associés



Risque climatique	Réchauffement climatique	Agence ⁽¹⁾	Scénario ⁽²⁾	Couleur de la ligne	Description
Physique	Faible	GIEC	RCP 4.5		Selon le scénario RCP 4.5, appelé le scénario de stabilisation, les émissions atteignent un sommet en 2040, puis le réchauffement global total se stabilise peu après 2100.
	Élevé	GIEC	RCP 8.5		Le scénario RCP 8.5 combine des hypothèses sur une population élevée, une croissance des revenus relativement lente, et de modestes taux de changement technologique et d'amélioration de l'intensité énergétique. Ces facteurs entraîneraient à long terme une forte demande d'énergie et des émissions de GES élevées en l'absence de politiques sur les changements climatiques. Ce scénario RCP conduit aux niveaux de concentration de GES les plus élevés.
Transition énergétique	Faible	AIE	SDS		Dans le scénario de développement durable, le système énergétique mondial connaît une transformation majeure et la croissance économique et démographique se poursuit. Ce scénario tient compte de l'abandon des combustibles fossiles et d'efforts soutenus de décarbonisation qui s'inscrivent dans l'objectif de l'Accord de Paris, soit de limiter le réchauffement planétaire à 2 °C ou moins, par rapport au niveau préindustriel, d'ici 2100.
		BdC	Mesures conformes à l'objectif de l'Accord de Paris		Les pays prennent des mesures pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici 2100.
	Élevé	AIE	SPS		Le scénario des politiques annoncées (SPS) tient compte de l'incidence des cadres politiques existants et des intentions quant aux politiques qui ont été annoncées à ce jour. L'objectif de ce scénario est de fournir une idée détaillée de la direction que prendrait le secteur de l'énergie jusqu'en 2040 avec les cadres politiques existants et les ambitions politiques actuelles.
		BdC	CDN		À partir de 2020, les pays respectent l'engagement qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Ils prennent des mesures pour réduire le réchauffement planétaire, mais ces mesures ne sont pas suffisantes pour limiter, d'ici 2100, la hausse des températures à 2 °C par rapport à la période préindustrielle.

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Agence internationale de l'énergie (AIE) et Banque du Canada (BdC)

(2) Scénario des politiques annoncées (SPS), contributions déterminées au niveau national (CDN), scénario de développement durable (SDS), profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP)

Risques physiques associés aux scénarios climatiques

Nous avons utilisé les projections climatiques du cinquième rapport d'évaluation (AR5) du GIEC pour effectuer notre analyse de scénarios et des impacts physiques, aigus et chroniques, des changements climatiques dans toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) 4.5 et 8.5 ont servi à analyser les impacts des inondations, des feux incontrôlés, des tempêtes de verglas et des températures extrêmes. La probabilité que chaque scénario d'émissions de carbone se concrétise dépend fortement de l'ampleur des efforts déployés à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de carbone.

En août 2021, le GIEC a publié son sixième rapport d'évaluation (AR6) établi à partir de trajectoires socio-économiques communes (shared socio-economic pathways, SSP). Les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5 retenus par Bell dans son analyse des risques physiques ont été élaborés en fonction du forçage radiatif futur, qui correspond à celui des trajectoires SSP 2 (RCP 4.5) et SSP 5 (RCP 8.5). Les trajectoires socio-économiques communes représentent cinq scénarios qui exposent les différentes trajectoires socio-économiques et technologiques que pourrait suivre la société au cours du 21^e siècle. La principale différence entre les profils RCP et les trajectoires SSP est que ces dernières intègrent dans leur narratif des facteurs socio-économiques, lesquels ne sont pas pris en compte dans les profils RCP. En effet, ces derniers n'ont pas été élaborés dans une optique socio-économique, mais plutôt en vue de rendre compte des effets climatiques plausibles selon les niveaux possibles d'émissions futures. Les trajectoires SSP indiquent comment les profils RCP correspondants sont liés à certaines réalités socio-économiques et prévisions en matière de politique. Par conséquent, nos scénarios d'analyse des risques physiques liés aux changements climatiques ne tiennent pas compte des trajectoires SSP. Les scénarios liés aux risques physiques de Bell utilisent les profils RCP 4.5 et RCP 8.5, qui sont fondés sur le même forçage radiatif futur que les trajectoires SSP 2 (RCP 4.5) et SSP 5 (RCP 8.5) lorsqu'ils sont liés à des politiques particulières en matière de climat et à d'autres considérations socio-économiques, pour générer différents résultats de scénario d'ici la fin du siècle. Nos scénarios liés aux risques physiques pourraient évoluer en fonction de l'élaboration et de la publication de nouveaux rapports et cadres⁽¹⁾.

Risques de transition associés aux scénarios climatiques⁽²⁾

Risques liés à la réglementation

Nous avons utilisé deux scénarios développés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans la publication World Energy Outlook (WEO) 2019 : le scénario de développement durable (SDS) et le scénario de politiques annoncées (SPS). Le SDS représente une voie à suivre pour que la hausse des températures mondiales, par rapport au niveau préindustriel, se maintienne à au plus 1,8 °C d'ici 2100 et que les ODD des Nations Unies soient atteints. Le SPS tient compte de l'incidence des cadres politiques existants et des intentions quant aux politiques qui ont été annoncées à ce jour, dont les contributions déterminées au niveau national (CDN) exigées dans le cadre de l'Accord de Paris. Tant le SDS que le SPS supposent des progrès technologiques continus et des changements rapides et généralisés dans toutes les sphères du système énergétique. Nous avons également pris en considération les scénarios de la Banque du Canada (BdC), qui ne tiennent pas compte de façon exhaustive du rôle de la technologie dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En conséquence, les scénarios de l'AIE sont plus optimistes quant aux progrès technologiques futurs et se situent dans la fourchette inférieure des issues possibles. Nous avons donc décidé d'analyser les impacts de la réglementation sur la tarification du carbone en utilisant à la fois les scénarios de l'AIE et de la BdC pour avoir plus d'information sur notre exposition à la tarification du carbone.

(1) Les scénarios de risques physiques de Bell seront mis à jour en 2023 pour rendre compte des considérations relatives aux trajectoires SSP.

(2) Seuls les risques liés à la réglementation ont été quantifiés et sont présentés en détail dans la section sur les risques de transition. Les risques liés au marché et à la technologie ont seulement été identifiés comme ayant un impact potentiel dans le sommaire.

À propos de ce rapport

Message du président
du conseil

Message du président
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Survol de BCE

1. Gouvernance

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

Risques de réputation

Les risques de réputation découlant des classements ESG et de la perception des clients font partie de la catégorie des risques de transition. Notre classement ESG en ce qui a trait aux facteurs liés aux changements climatiques pourrait avoir un impact financier sur la société, car le coût du capital pourrait fluctuer en fonction de nos classements ou scores ESG. L'opinion publique ou la perception des clients quant à notre responsabilité et à notre gestion en matière de changements climatiques pourrait aussi avoir un impact financier. Par exemple, le bénéfice de la société pourrait varier selon la demande pour nos produits et services, laquelle pourrait fluctuer en fonction de notre capacité à gérer efficacement ou à réduire notre empreinte écologique. Notre première analyse de scénarios liés aux changements climatiques portait sur les risques de réputation sur un horizon de 20 ans, ce qui donnait lieu à un calcul des répercussions financières sur une plus longue période. La méthode de quantification des répercussions a été revue en 2021 afin de tenir compte de l'horizon des risques physiques et des risques liés à la réglementation, qui est de 10 ans, et de redéfinir l'étendue des deux sources de risques de réputation. L'impact financier potentiel des deux sources de risques de réputation est maintenant de nature moins spéculative. Les risques de réputation découlant de la perception des clients et des classements ESG ne sont pas calculés en fonction de scénarios liés aux changements climatiques, contrairement aux autres risques décrits ci-dessus. Les résultats présentés ci-dessous sont indépendants de tout scénario. Leurs impacts potentiels prévus sont basés sur les perceptions actuelles des clients sur les changements climatiques ainsi que sur les tendances actuelles en matière de présentation d'informations sur les ESG et sur les attentes actuelles des investisseurs. Par conséquent, ils sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Conclusions tirées de l'analyse de scénarios

Notre analyse de scénarios incluait un total de sept risques liés aux changements climatiques ayant un impact financier potentiel sur nos activités. Pour chacun de ces risques, nous avons testé une hypothèse afin d'établir une théorie du changement et d'identifier les événements liés aux changements climatiques qui devraient avoir une incidence financière sur les coûts, les produits et les actifs de Bell (voir le tableau ci-dessous qui présente une description de l'hypothèse testée pour chaque risque). Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats de l'analyse de scénarios climatiques pour chacun des risques liés aux changements climatiques selon des scénarios de réchauffement faible et élevé.

REMARQUE : Les niveaux d'impact ci-dessous visent à comparer les risques les uns par rapport aux autres. Aucune conclusion ne doit être tirée quant à l'importance relative de l'un ou l'autre de ces risques pour l'entreprise dans son ensemble.

- indique qu'un risque est plus important par rapport aux autres et
- indique qu'un risque est moins important.

Risque climatique	Hypothèse	Niveau d'impact potentiel	
		Scénario de réchauffement faible Moins de 2 °C	Scénario de réchauffement élevé 3,5 °C
Physique			
 Inondation	L'augmentation de la probabilité qu'une inondation centennale survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 Feux incontrôlés	L'augmentation de la probabilité qu'un feu incontrôlé centennial survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 Tempêtes de verglas	L'augmentation de la probabilité qu'une tempête de verglas centennale survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 Température	L'augmentation du nombre de jours très chauds et de jours très froids par an aurait-elle un impact financier?	●	●
Transition énergétique			
 Réglementation	Le resserrement des politiques climatiques dans divers scénarios de réchauffement climatique augmenterait-il le coût de l'énergie de sorte que l'impact financier serait important?	●●	●●
 Réputation⁽¹⁾	Quelle serait la diminution ou l'augmentation du coût du capital de l'entreprise si son score ESG diminuait ou augmentait?	●●	●●
	La demande pour ses produits et services diminuerait-elle si l'entreprise ne réduit pas son empreinte carbone et ne se bâtit pas une bonne réputation?	●	●

Les scénarios sélectionnés par Bell ne sont pas des projections; ils sont plutôt utilisés pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques compte tenu des trajectoires possibles des émissions de carbone futures. Par conséquent, les répercussions projetées dont il est question ci-dessus ne représentent que des répercussions possibles et servent à nous aider dans notre processus de planification stratégique. Nous avons l'intention de poursuivre cet exercice au cours des exercices ultérieurs et de peaufiner notre analyse et notre approche. C'est ce qui nous permettra de comprendre de façon plus approfondie les impacts financiers des changements climatiques et leur degré d'importance. Les résultats de l'analyse approfondie seront examinés par le groupe de travail sur la résilience climatique de BCE. Ils seront également transmis aux unités d'affaires pour permettre la mise sur pied d'un plan de résilience axé sur les secteurs qui portera sur les principaux impacts potentiels des changements climatiques.

Les résultats de l'analyse de scénarios ont été fournis au comité SSSEC de BCE, ainsi qu'au comité de gouvernance et au comité du risque et de la caisse de retraite du conseil d'administration. C'est ce qui leur permettra d'examiner les impacts financiers potentiels des changements climatiques et de leur donner l'information nécessaire pour intégrer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans les décisions futures et la planification stratégique.

(1) Les risques de réputation ne sont pas touchés par les scénarios liés aux changements climatiques, mais plutôt par les facteurs ESG et des facteurs externes. Ils ont été pris en compte afin de comparer le niveau de risque à celui d'autres risques liés aux changements climatiques.

2.4 Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière

Ces risques et occasions sont intégrés aux objectifs et à la stratégie d'affaires de Bell par l'intermédiaire d'incitatifs, de structures organisationnelles, de politiques, de procédures, de produits et de services.

Nos cibles de réduction des émissions de GES dans le cadre de notre programme de lutte contre les changements climatiques, qui est lié à la [Politique environnementale de Bell](#), sont un exemple de la façon dont les enjeux climatiques ont influencé notre stratégie.

Nous utilisons les informations recueillies par le Conseil de l'énergie pour façonner notre conception des objectifs opérationnels. Les équipes chargées de la création de valeur, des communications, du parc automobile, de la gestion du réseau et des immeubles collectent des informations. Celles-ci sont ensuite analysées par les membres du Conseil de l'énergie pour évaluer l'alignement avec notre stratégie. Les analyses des tendances et les recommandations pertinentes sont ensuite transmises au comité SSSEC, l'ultime arbitre de la stratégie opérationnelle liée aux changements climatiques. Le comité SSSEC veille également à la mise en œuvre des recommandations dans toutes les unités d'affaires de Bell et rend compte des décisions et des progrès réalisés au conseil d'administration du comité du risque et de la caisse de retraite.

Nous investissons également dans le développement de technologies, de produits et de services qui, de façon concrète, visent à atténuer les changements climatiques ou augmentent notre résilience face à ces changements. Par exemple, nous avons investi dans la création et le développement de nouvelles technologies afin de trouver des solutions efficaces de refroidissement pour notre infrastructure réseau et nos centres de données. Cet investissement renforce notre capacité à faire face aux risques physiques chroniques, comme la hausse des températures moyennes et les canicules persistantes.

Nous augmentons nos investissements stratégiques dans le développement de nouveaux produits et services permettant à notre clientèle de réduire leurs émissions de GES. Nous mettons activement à profit cette occasion en investissant dans les technologies de l'Internet des objets, les villes intelligentes et les voitures connectées. Afin de calculer ce potentiel de réduction des GES, nous avons développé une méthodologie en collaboration avec le Groupe AGÉCO, un consultant indépendant spécialisé dans la quantification des GES, qui quantifie la capacité de réduction des GES de nos produits et services.

Nous avons commencé à bâtir un mécanisme interne de calcul du coût du carbone (mécanisme de surveillance financière) pour comptabiliser le coût du carbone dans nos coûts d'exploitation. Cette mesure fait suite au renforcement de la réglementation sur la tarification du carbone et à l'incidence indirecte de cette tarification sur nos coûts d'exploitation. L'objectif est de tenir compte de ce mécanisme interne de tarification du carbone dans toutes nos décisions d'affaires, et nos prochains investissements comporteront entre autres la prise en compte des effets de la consommation d'énergie et des émissions de GES au début de chaque nouveau projet commercial, aussi bien à l'étape de conception qu'à celle de l'approvisionnement.

Nous avons récemment évalué nos mesures d'atténuation des changements climatiques pour déterminer comment mieux intégrer les risques liés aux changements climatiques dans tous les aspects de notre entreprise et les processus de gestion des risques. Ces démarches s'appliquent également au cadre de gestion des risques de l'entreprise. Les résultats de cette évaluation sont présentés à la section 3, [Gestion des risques](#), du présent rapport. Cette évaluation porte entre autres sur notre chaîne d'approvisionnement et l'exposition de nos fournisseurs aux risques liés aux changements climatiques. Nous avons commencé à évaluer l'incidence qu'auront les changements climatiques sur notre chaîne d'approvisionnement. Le but de ces démarches est d'identifier les fournisseurs et les produits fortement exposés à ces risques. Nous pourrions ensuite mobiliser les fournisseurs concernés et explorer des mesures d'atténuation pour ces risques.

Ainsi, cette deuxième version de notre analyse de scénarios liés aux changements climatiques a déjà porté fruit. En effet, elle nous a permis de partager à l'échelle de l'entreprise les risques financiers potentiels liés aux changements climatiques. De plus, elle nous a fourni des informations importantes qui nous permettront d'intégrer les risques liés aux changements climatiques dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise. Nous continuerons d'utiliser les résultats de l'analyse pour améliorer nos pratiques de gestion des risques et notre résilience face aux changements climatiques.

3. Gestion des risques

Recommandation du GIFCC : Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.

✓ CONFORME

Les processus de BCE pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques sont intégrés à ses processus multidisciplinaires d'identification, d'évaluation et de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise.

3.1 Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques

Méthode

Tandis que la responsabilité du programme de surveillance des risques de BCE incombe au conseil, les unités d'affaires jouent un rôle primordial dans l'identification et la gestion des risques en amont. Ces unités sont appuyées par divers groupes de soutien au sein de l'entreprise, y compris l'équipe de services-conseils en matière de risques. Ces groupes offrent une expertise indépendante pour soutenir l'implantation des méthodes de gestion des risques. Le groupe d'audit interne offre pour sa part une assurance en fournissant orientation et appui aux unités d'affaires et aux groupes de soutien de l'entreprise. Son rôle est aussi, au besoin, de présenter aux autres comités du conseil une perspective indépendante de la situation sur le plan des risques et du contrôle au sein de l'entreprise.

Pris ensemble, ces éléments constituent ce que l'on peut qualifier de « trois lignes de défense » pour la gestion des risques. Bien que notre cadre de gestion des risques soit en accord avec les pratiques courantes de l'industrie, rien ne garantit qu'il permettra d'empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation.

Surveillance des risques liés aux changements climatiques



Identification des risques liés aux changements climatiques

Les risques de transition découlent de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ce virage peut nécessiter de profonds changements de la réglementation, des technologies et des marchés afin de réduire les effets des changements climatiques et de s'y adapter. Les risques physiques sont associés aux impacts physiques des changements climatiques, changements qui prennent la forme d'événements climatiques (à impact aigu) ou de tendances climatiques à long terme (à impact chronique). Chez Bell, nous sommes conscients que les risques de transition et les risques physiques liés aux changements climatiques peuvent être à court, à moyen et à long terme (pour en savoir plus, veuillez consulter la section 2.3, [Analyse de scénarios liés aux changements climatiques](#)).

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement travaille avec l'équipe de conseil services de risques de Bell pour s'assurer que les risques sont répertoriés d'une façon appropriée. Nous classons les risques en question comme physiques ou de transition, conformément aux recommandations du GIFCC en matière de présentation de l'information. Dans le cadre de son processus, l'équipe fait appel à des experts tout au long de l'année pour enrichir ses connaissances en matière de tendances, d'enjeux et de méthodes pertinents.

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement tient compte des tendances et consulte des publications de l'industrie. Elle demande également l'avis d'experts pour comprendre les risques potentiels et examiner les risques liés aux changements climatiques, présents et futurs, pouvant avoir un impact sur les activités de l'entreprise.

Les questions ESG ont évolué pour devenir un aspect important de la création de valeur et constituent désormais une considération importante dans le processus et le cadre de gestion des risques de Bell. L'importance des facteurs ESG dans le contexte de l'évolution des activités commerciales et des risques est indéniable, et elle est prise en compte dans le cadre de gestion des risques de Bell.

Évaluation des risques liés aux changements climatiques

Chaque année, nous évaluons les risques identifiés et les exigences réglementaires émergentes liés aux changements climatiques. Les risques identifiés sont évalués en fonction de la nature, de la taille et de l'étendue de l'impact potentiel du risque, s'il devait se matérialiser. L'évaluation tient également compte de la probabilité d'occurrence, calculée selon le niveau de menace que le risque pose pour l'entreprise et de la vulnérabilité de l'entreprise face à un événement donné comportant des risques. L'évaluation de l'impact potentiel des risques liés aux changements climatiques comprend différentes catégories de risque, dont :

- le risque à impact aigu (par exemple, les phénomènes météorologiques extrêmes pouvant compromettre notre capacité à fournir nos services essentiels de communications ou l'incidence de la réglementation liée aux changements climatiques sur nos activités);
- le risque à impact chronique (par exemple, une hausse des températures moyennes augmentant nos coûts énergétiques en raison de la nécessité accrue de refroidir les équipements réseau ou le coût potentiel des pénalités en cas de non-respect de la réglementation liée aux changements climatiques);
- le risque de réputation (par exemple, l'évolution des attentes des clients et des investisseurs).

L'impact et la probabilité sont tous deux évalués selon une échelle de quatre points. L'exposition au risque tient compte de l'impact et de la probabilité. Une exposition accrue indique que l'impact potentiel et la probabilité d'occurrence sont tous les deux élevés.

L'évaluation des risques se fait à différents niveaux de l'entreprise. Les risques sont catégorisés selon une grille en fonction de l'ampleur de leur impact potentiel et de leur probabilité d'occurrence. Selon le niveau d'exposition potentielle de l'entreprise, la haute direction participe à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

Communication des risques liés aux changements climatiques

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement communique à l'interne le niveau d'exposition aux risques liés aux changements climatiques dans le cadre des pratiques normales de gestion de l'entreprise. Ces données sont examinées régulièrement lors des réunions du comité SSSEC et font l'objet d'une révision trimestrielle par le comité du risque et de la caisse de retraite. Notre cadre de la présentation des informations sur les risques est fondé sur le cadre de classement des risques du GIFCC. Un rapport d'analyse de risques portant sur les risques les plus importants pour Bell est produit et fourni chaque année au conseil.

Évaluation des occasions liées aux changements climatiques

Bien qu'ils soient normalement considérés comme un risque mondial majeur, les changements climatiques représentent aussi une occasion d'affaires pour Bell. La transition vers une économie faible en carbone crée des occasions d'efficacité, d'innovation et de croissance. En ce qui concerne les occasions liées aux changements climatiques, nous voulons accorder la priorité aux initiatives qui ont un fort potentiel de réduction des émissions de carbone pour l'entreprise ou ses clients. Les occasions sont évaluées selon une approche basée sur le rapport coûts/bénéfices par le Conseil de l'énergie. Ce dernier fait régulièrement état de ses conclusions au comité SSSEC, au comité du risque et de la caisse de retraite et au comité de gouvernance. Les conclusions sont également évaluées en fonction du bénéfice éventuel que pourrait en tirer Bell. Nous avons identifié les occasions et les avantages associés à une position dominante de leadership dans la lutte contre les changements climatiques dans le secteur des communications.

Occasions

- **Produits et services** : Nous nous attendons à ce que les technologies de la 5G et de l'Internet des objets permettent de lutter contre les changements climatiques, de réduire la consommation des ressources et de créer un réseau plus écologique selon le rapport SMARTer2030 de la GeSI⁽¹⁾.
- **Marchés** : Bell pourrait se démarquer de ses pairs par ses démarches d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs conséquences.
- **Marchés** : Les clients veulent acheter des produits et services auprès de sociétés qui agissent de façon responsable et éthique, notamment celles qui prennent des mesures pour réduire leur empreinte carbone.
- **Marchés** : La conformité et l'appui aux politiques et objectifs de réduction des émissions de GES des gouvernements fédéral et provinciaux pourraient améliorer l'ensemble de nos relations avec les gouvernements.
- **Marchés** : Les millénariaux sont plus susceptibles de travailler et de rester au sein d'une société qui partage leurs valeurs.
- **Résilience** : Le leadership dans la lutte contre les changements climatiques pourrait contribuer à la disponibilité et à la fiabilité du réseau dans le contexte de catastrophes naturelles attribuables aux changements climatiques.

Avantages

- Une gestion adéquate des changements climatiques peut réduire les risques liés à la perte de marchés et de clients.
- La réduction de notre consommation d'énergie fait baisser les coûts énergétiques (y compris la tarification du carbone).
- Pour réduire les risques de réputation, nous faisons affaire avec des fournisseurs qui agissent de façon responsable tout en réduisant leur empreinte carbone.
- L'amélioration de l'adaptation de notre chaîne d'approvisionnement aux changements climatiques réduit les risques de perturbation.

3.2 Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques

Bell a dépouillé une liste intégrale de risques et occasions liés aux changements climatiques. Le but de cet exercice était de hiérarchiser et de déterminer les risques et occasions à considérer dans le cadre de l'analyse quantitative de scénarios liés aux changements climatiques. Au final, cette évaluation a permis de cerner plus de 30 risques et occasions physiques et de transition. L'identification était fondée à la fois sur des évaluations de pairs, des recherches universitaires et différentes bases de données sur les changements climatiques, qui donnent une indication générale sur la pertinence des risques en fonction des régions géographiques et climatiques ainsi que des secteurs. Au terme de ce dépouillement intégral des risques et occasions, Bell a évalué la probabilité de chaque risque et ses conséquences éventuelles sur nos activités. À l'aide de cette approche, l'entreprise a établi des scores pour chaque risque et occasion. Cette approche s'est soldée par une liste courte de risques et d'occasions à traiter en priorité. Chacun d'entre eux a fait l'objet d'une analyse approfondie et quantitative de scénarios liés aux changements climatiques.

Risques de transition

Marché

Bell a mis au point une stratégie visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses activités, ce qui conduit chaque année à des initiatives de réduction de la consommation énergétique au sein de nos installations et de notre parc de véhicules. Ces initiatives d'efficacité énergétique aident à réduire nos coûts énergétiques, contribuant ainsi à atténuer les risques liés aux mécanismes de tarification du carbone. Nos initiatives de réduction de la consommation énergétique visent surtout les émissions de portée 1 et de portée 2 produites par les bâtiments, le réseau, les centres de données et le parc de véhicules.

En ce qui concerne nos bâtiments et notre infrastructure réseau, nous mettons en œuvre des initiatives d'économie d'énergie comme les suivantes :

- modification des systèmes de refroidissement naturel pour réduire les besoins en refroidissement mécanique;
- transition à l'éclairage DEL;
- démantèlement et mise hors service des anciens équipements;
- consolidation, optimisation et virtualisation des serveurs;
- implémentation de fonctionnalités dans les logiciels permettant d'économiser de l'énergie.

(1) [Rapport SMARTer 2030 de la GeSI](#)

À propos de ce rapport

Message du président
du conseil

Message du président
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Survol de BCE

1. Gouvernance

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

En ce qui a trait à notre parc de véhicules, nous mettons continuellement en œuvre des mesures de réduction de consommation de combustibles fossiles, par exemple :

- remplacement des véhicules à essence par des véhicules électriques ou, lorsque cela n'est pas possible, par des modèles à faible consommation;
- application de la politique de réduction de la marche au ralenti des moteurs de l'entreprise;
- amélioration de la surveillance des fraudes et des abus liés au carburant;
- évaluation des caractéristiques d'efficacité énergétique des nouveaux véhicules par rapport à leur utilisation.

Pour en savoir plus sur ces initiatives, consultez notre fiche d'information [Atténuer les changements climatiques](#) sur notre site Web.

Réputation

Nous cherchons à maintenir de manière proactive un état de préparation dont le but est de nous permettre de réagir efficacement aux événements susceptibles de perturber nos activités. Ces démarches nous aident à gérer les risques de réputation liés aux répercussions des changements climatiques sur nos activités. Dans cette optique, nous avons créé des plans de continuité des affaires et une équipe de gestion des urgences qui travaille en tout temps. Celle-ci collabore avec les équipes opérationnelles, comme celles du réseau, du service immobilier et des services extérieurs, pour constamment améliorer ses pratiques exemplaires. De plus, nous fournissons régulièrement des données sur notre performance énergétique et nos émissions de GES, notamment dans notre Rapport annuel intégré où nous faisons état des progrès réalisés pour atteindre nos cibles, et dans le cadre des enquêtes sur les changements climatiques du CDP. Les informations relatives aux changements climatiques communiquées annuellement et le rapport GIFCC fournissent la transparence nécessaire pour montrer à nos parties prenantes que nous prenons les changements climatiques au sérieux et que nous agissons rapidement pour atténuer les répercussions et les risques liés aux changements climatiques.

Risques physiques

À impact aigu

Bell s'engage à mettre en œuvre des mesures d'adaptation visant à assurer la résilience de nos activités et la sécurité physique des membres de notre équipe en cas de conditions météorologiques extrêmes.

Préparation

Les risques pour nos bâtiments, notre réseau et notre parc de véhicules sont abordés au moyen d'évaluations réalisées en collaboration avec nos équipes du réseau, des services informatiques, des services immobiliers, des services extérieurs, de conseil services de risques, des services de finances (assurance) et de continuité des affaires. Les bâtiments et les systèmes sont d'abord priorisés par niveau de criticité. Bell a quatre scénarios de risque critique pouvant être adaptés à n'importe quel type de menace pour laquelle une stratégie est en place afin d'assurer la poursuite des activités, y compris la perte d'un site. Nous appliquons l'analyse d'impact sur les affaires pour déterminer le classement de chaque unité fonctionnelle et quatre scénarios de perte sont utilisés pour déterminer l'exposition au risque.

L'équipe de continuité des affaires est chargée de définir et de déterminer le niveau de criticité des sites de Bell en fonction de facteurs prédéterminés, notamment l'emplacement des éléments critiques de notre réseau, le nombre d'employés sur le site, les revenus générés, la valeur des actifs, etc. Nous évaluons de façon continue les menaces et la vulnérabilité pour nos sites critiques afin d'assurer la prestation continue de nos produits et services. Ensuite, nous élaborons des plans d'atténuation des risques et des procédures d'intervention d'urgence, tout en identifiant des occasions d'amélioration. Ce faisant, nous cherchons à maintenir un état de préparation dont le but est de nous permettre de réagir de manière proactive et efficace aux événements susceptibles de perturber nos activités.

Les membres de l'équipe des finances (assurance) ont joué un rôle crucial dans la sensibilisation aux risques au sein de la société en ce qui a trait à la redondance des opérations. Ils ont identifié plusieurs aspects présentant des points de défaillance uniques dans nos réseaux et amélioré l'architecture et la redondance de plusieurs éléments de notre infrastructure réseau. Bell cherche à offrir une protection égale sur tous ses sites critiques, et consulte pour ce faire de l'information sur les catastrophes naturelles. Des recommandations sont transmises aux principaux groupes cibles en fonction des risques et des sites, et peuvent inclure des mesures à prendre, comme déplacer de l'équipement ou améliorer le protocole relatif aux ouragans, s'il y a lieu.

Réactivité

Bell a un Centre national des incidents (CNI), ouvert 24 heures sur 24, 365 jours par année, qui prend en charge les incidents et urgences pour l'ensemble de l'entreprise. Ce centre cherche entre autres à assurer des actions centralisées et coordonnées en cas de phénomènes météorologiques extrêmes affectant les opérations de Bell. Le CNI reçoit toutes les informations pertinentes (rassemblées par les équipes du réseau, des services informatiques, des services immobiliers, des services extérieurs, de conseil services de risques et de continuité des activités) afin d'évaluer avec diligence les situations d'urgence et exécuter les plans de contingence élaborés pour de tels événements. De plus, notre équipe de sûreté et de résilience d'entreprise dispose de systèmes liés à Environnement et Changement climatique Canada et à des organisations de protection civile afin de recevoir des alertes sur les phénomènes météorologiques nationaux (tels que les inondations ou les tempêtes). C'est ce qui nous permet de nous préparer en conséquence.

Impacts chroniques – hausse des températures moyennes

La gestion des risques liés à l'augmentation des coûts énergétiques due à la hausse des températures mondiales moyennes nécessite une vision assurant la mise en place des infrastructures appropriées. Par exemple, nous avons des systèmes reliés à notre centre d'exploitation de bâtiments et à nos centres d'exploitation du réseau qui effectuent une surveillance à distance de la température et de la consommation d'énergie de nos installations. Ces systèmes envoient des alertes précoces de variation critique de température, ce qui nous permet d'intervenir avant que nos installations ne soient endommagées.

De plus, Bell cherche à gérer ce risque en collaborant au développement de nouvelles technologies, comme des systèmes de refroidissement plus efficaces. Nous pourrions ainsi être plus à même de réagir à la hausse des températures moyennes. Par exemple, Bell s'est associée en 2014 à Carnot Réfrigération, une entreprise de réfrigération écologique, pour mener un projet pilote dans l'un de ses centres de données afin de tester une technologie de réfrigération au CO₂. Cet essai a démontré qu'il est possible de maximiser le refroidissement naturel jusqu'à 10 °C, réduisant ainsi nos coûts d'exploitation liés à la consommation d'électricité. Nous avons maintenant 90 unités installées un peu partout au Canada. Nous cherchons aussi à gérer ce risque par l'ajout de systèmes de refroidissement naturel pour réduire les besoins en refroidissement mécanique dans nos bâtiments et notre équipement réseau, et par le regroupement, l'optimisation et la virtualisation des serveurs. Les équipements de télécommunication qui résistent à des températures plus élevées constituent un autre exemple des avantages des nouvelles technologies, car ils pourraient réduire nos besoins et nos coûts de refroidissement. Une autre façon de gérer les effets des changements dans les températures moyennes consiste à privilégier les bâtiments certifiés LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BOMA BEST (Building Owners and Managers Association's Building Environmental Standards), qui visent à consolider et à optimiser l'efficacité et la rentabilité des sources d'énergie et de refroidissement, au sein de notre portefeuille immobilier.

Pour en savoir plus sur ces certifications, consultez notre fiche d'information sur [l'immobilier durable](#) sur notre site Web.

La hausse des températures moyennes affecte non seulement les bâtiments et l'équipement, mais aussi les ressources humaines, comme nos techniciens et ingénieurs qui travaillent sur le terrain et chez notre clientèle. L'équipe des finances (assurance) a amorcé des discussions préliminaires à l'interne sur la nécessité d'évaluer comment les températures plus chaudes ou plus froides peuvent réduire la productivité des effectifs et notre capacité de bâtir des réseaux et d'effectuer des réparations.

4. Indicateurs et objectifs

Recommandation du GIFCC : Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative.

✓ CONFORME

4.1 Indicateurs et objectifs pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques

Bien que le GIFCC recommande la présentation des indicateurs et des objectifs seulement lorsque cette information est significative, nous présentons volontairement dans cette section des informations qui ne se limitent pas à celles qui sont significatives pour Bell. Bell évalue les risques et les occasions liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques. Les principaux indicateurs utilisés pour surveiller notre performance sont les suivants :



Indicateurs et objectifs pour les occasions :

L'utilisation de nos produits et services par notre clientèle externe et dans le cadre de nos propres activités contribue à la lutte contre les changements climatiques et à l'adaptation à ses conséquences. Nous savons depuis longtemps que l'utilisation des technologies de télécommunications peut aider à lutter contre les changements climatiques en réduisant l'empreinte carbone de notre clientèle tout en améliorant sa productivité.

Transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Pour connaître l'impact net de nos activités sur les émissions de GES, nous avons mis au point une méthodologie⁽¹⁾ visant à quantifier la capacité de réduction des émissions de carbone de nos produits et services. Notre analyse nous a amenés à conclure que les technologies de Bell ont permis de réaliser une réduction des émissions de carbone, pour notre clientèle externe et au sein de nos propres activités, d'environ 1 379 kilotonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e) en 2020, ce qui équivaut à 5,2 fois notre empreinte carbone⁽²⁾.

Notre vision d'avenir consiste à accroître continuellement le ratio de réduction des émissions de carbone⁽³⁾ attribuables aux technologies de Bell en élaborant et en offrant des produits et des services qui permettent de réduire les émissions de carbone. Nous cherchons donc à contribuer davantage à la réduction de l'empreinte carbone de notre clientèle externe et de nos propres activités par l'utilisation de nos technologies.

(1) Nous avons mis au point avec Groupe AGÉCO, un consultant indépendant ayant une expertise en quantification des GES, une méthodologie visant à quantifier la capacité de réduction des émissions de carbone de nos produits et services.

(2) Compte tenu des produits et services pour lesquels Bell a mis au point les technologies considérées et joue un rôle déterminant afin de les rendre accessibles aux clients, ainsi que des produits et services pour lesquels Bell n'a pas mis au point les technologies mais en favorise l'utilisation en fournissant des services réseau.

(3) Notre ratio de réduction des émissions de carbone correspond au nombre de fois que la quantité d'émissions de GES réduites grâce à l'utilisation des technologies de Bell dépasse la quantité de GES émis par les activités de Bell.

Lutte contre les changements climatiques à l'aide des produits et services de Bell

L'utilisation de nos produits et services par notre clientèle externe et dans le cadre de nos propres activités contribue à la lutte contre les changements climatiques et à l'adaptation à ses conséquences. Voici quelques-unes de nos solutions :

- la virtualisation⁽¹⁾ et l'informatique en nuage encouragent une utilisation optimale de l'espace, de l'alimentation et des ressources de refroidissement en regroupant les serveurs et le stockage; de plus, ces initiatives contribuent aux efforts de continuité des activités grâce à la redondance de notre réseau;
- les services de l'Internet des objets peuvent servir à optimiser la gestion des actifs et des parcs de véhicules, mais aussi à mettre en œuvre des applications de type bâtiment intelligent, ville intelligente, activités d'exploitation intelligentes et travail de terrain intelligent. Les contrôles électroniques jumelés à nos réseaux de communications aident également les collectivités à s'adapter à la hausse des températures moyennes et aux canicules prolongées. Pour en savoir plus sur la façon dont l'Internet des objets contribue à lutter contre les changements climatiques, consultez la section sur la création d'un monde meilleur de notre Rapport annuel intégré;
- les téléconférences⁽²⁾ et le télétravail⁽³⁾ améliorent la continuité des activités, comme la pandémie de COVID-19 a permis de le démontrer;
- les réseaux sociaux, accessibles grâce à nos services Internet, peuvent faciliter le covoiturage et aider à trouver d'autres solutions de transport lorsque des phénomènes météorologiques extrêmes sont susceptibles de limiter les options de transport;
- la dématérialisation peut éliminer le besoin de se déplacer (p. ex. : services bancaires en ligne).

Nous entendons poursuivre le développement de solutions d'affaires, comme les services en nuage, la virtualisation et les téléconférences, qui réduisent l'empreinte carbone de notre clientèle ainsi que la nôtre et qui nous aident à nous adapter aux conséquences des changements climatiques.



Indicateurs pour les risques : Nouveaux indicateurs pour les risques liés aux changements climatiques à venir

Le groupe de travail sur la résilience climatique de BCE est chargé d'identifier de nouveaux indicateurs pour les risques qui permettront de mesurer notre capacité à gérer les risques liés aux changements climatiques. Ces démarches s'appliquent à chacune des unités d'affaires qui subit l'impact direct des changements climatiques.

(1) Pour en savoir plus sur la souplesse et le contrôle complets que procure le service SD-WAN géré par Bell, veuillez consulter la page de notre [site Web](#) consacrée à la virtualisation.

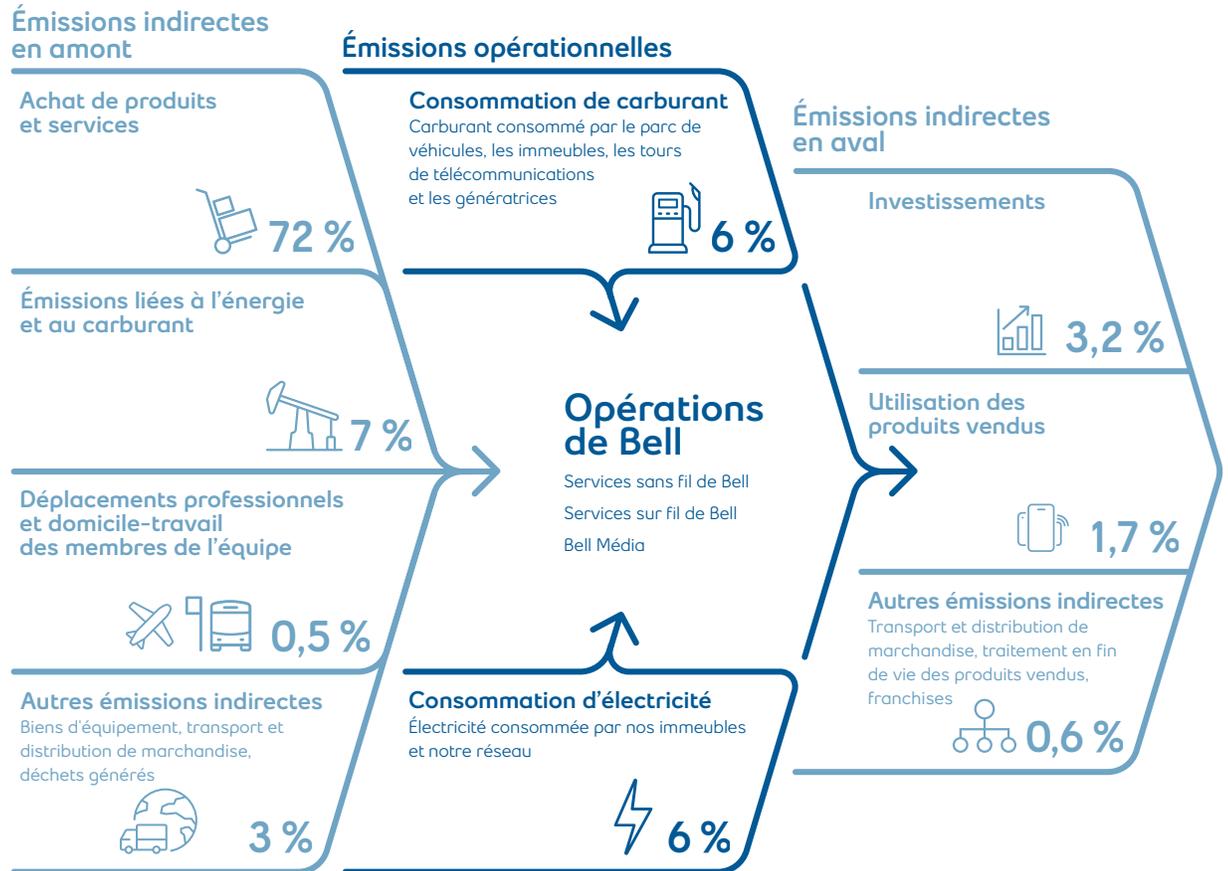
(2) Pour en savoir plus sur la collaboration conçue pour les équipes en déplacement, veuillez consulter la page de notre [site Web](#) consacrée à la téléconférence.

(3) Pour en savoir plus sur la connexion de votre main-d'œuvre hybride, veuillez consulter la page de notre [site Web](#) consacrée au télétravail.

4.2 Objectifs d'émissions et performance

Chez Bell, nous prenons à cœur notre objectif de contrôler, voire de réduire notre empreinte carbone dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. En trouvant des moyens de réduire nos émissions de GES au minimum, nous pouvons diminuer le coût de nos activités tout en contribuant à une économie à faibles émissions de carbone et à la transition vers la carboneutralité.

Le graphique ci-dessous illustre notre inventaire des émissions de GES totales pour 2022, selon le type d'émissions de GES et dans l'ensemble de la chaîne de valeur.



Le tableau suivant présente l'empreinte carbone globale de Bell.

Inventaire des émissions de GES totales

Tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e), 2022, 2021⁽¹⁾

Type d'émissions de GES	Description de la portée	2022	2021 ⁽²⁾	Variation
Émissions liées à nos activités	Portée 1 Émissions directes de GES provenant de sources contrôlées par Bell	134 288	138 722	-3,2%
	Portée 2 Émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie achetée (électricité, chauffage/refroidissement et vapeur) pour les activités de Bell	122 037	126 288	-3,4%
Émissions indirectes en aval et en amont	Portée 3 Autres émissions de GES indirectes liées aux activités en aval et en amont de la chaîne de valeur de Bell ⁽³⁾	1 925 951	1 958 415	-1,7%
TOTAL		2 182 276	2 223 425	-1,9%

Pour en savoir plus sur l'empreinte carbone de Bell, consultez notre fiche d'information [Atténuer les changements climatiques](#).

Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell

Nous établissons des objectifs de réduction des émissions de GES pour souligner l'importance de faire notre part dans la lutte contre les changements climatiques, pour stimuler l'innovation dans nos projets afin de favoriser la réduction des émissions et pour aller dans la bonne direction. Nous prévoyons que l'atteinte de nos cibles contribuera à diminuer nos coûts d'exploitation, à réduire au minimum notre exposition à la tarification du carbone, à consolider notre réputation et à trouver de nouveaux débouchés sur le marché.

Nous collaborons également avec nos partenaires, tels que la [Global Enabling Sustainability Initiative \(GeSI\)](#), [GSMA](#), [EXCEL Partnership](#), l'[accélérateur d'ambitions ODD de l'ONU](#), le [Partenariat Climat Montréal](#), le [Conseil de gouvernance numérique](#) et le [Canada's Net-zero Leaderboard](#) afin de contribuer à l'élaboration des meilleures pratiques dans la façon d'établir des cibles de réduction des émissions de GES.

Pour en savoir plus sur ces partenariats, consultez la rubrique *La collaboration pour le développement durable* dans la fiche d'information sur [Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise](#) sur notre site Web.

(1) Basées sur la consommation d'énergie entre le 1^{er} juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en question. PwC a produit un rapport limitée quant aux émissions de GES de 2022 et de la variation d'une année à l'autre des émissions de portée 1, de portée 2 et d'une partie des émissions de portée 3 (émissions indirectes classées dans les activités de déplacement d'affaires). Veuillez vous reporter au [Rapport d'assurance de PwC 2022](#).

(2) Pour 2021, les émissions de GES de portée 1, 2 et 3 ont été révisées conformément à la méthode prescrite par les normes du Greenhouse Gas Protocol. Pour en savoir plus sur cette révision, veuillez consulter la section À propos de de notre [Rapport annuel intégré](#).

(3) Par définition, les émissions de GES de portée 3 (émissions indirectes en aval et en amont) proviennent de sources détenues ou contrôlées par d'autres entités dans la chaîne de valeur de Bell (comme nos fournisseurs, employés et clients). Mesurer les émissions de portée 3 est donc plus complexe que mesurer les émissions de portée 1 et 2 (émissions liées à nos activités), pour lesquelles nous sommes en mesure d'obtenir des données primaires (comme la quantité de litres de carburant consommés par nos véhicules et de kilowattheures d'électricité consommés par nos immeubles). Pour les catégories de portée 3 pour lesquelles les données primaires ne sont pas disponibles, nous devons nous appuyer sur des données secondaires (comme les données financières et les données moyennes du secteur provenant de bases de données publiées). Ces défis en matière de collecte de données contribuent à l'incertitude relative à la mesure des émissions de portée 3.

Voici un résumé des cibles de réduction des émissions de GES de bell

2025 : Cible visant des activités carboneutres

Nous nous sommes fixé comme cible d'avoir des activités carboneutres en ce qui a trait aux émissions de GES à compter de 2025. Pour atteindre cette cible, nous prévoyons continuer à mettre en œuvre de nombreuses mesures d'atténuation visant à diminuer notre consommation d'électricité et de carburant. Pour compenser les émissions de GES que nous ne pouvons pas réduire, nous prévoyons nous associer à une organisation reconnue pour acheter des crédits carbone crédibles. Nous avons adopté cette approche, car nous tenons à prendre des mesures concrètes pour répondre au besoin urgent de réduire les émissions de GES à l'échelle mondiale. À mesure que nous progresserons vers nos cibles basées sur la science conformes aux objectifs de l'Accord de Paris, nous devrions être en mesure de réduire le nombre de crédits carbone à acheter.

Cible	Performance en 2022	Écart A/A	Vérification par un tiers	Tendance
Rendre nos activités carboneutres à compter de 2025 ⁽¹⁾	256 325	-3,3%	PwC (émissions de portée 1 et 2 et variation a/a)	Amélioration

2030 et par la suite : Cibles basées sur la science

Pour 2030, nous nous sommes fixé des cibles de réduction des émissions basées sur la science qui sont alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris. En nous dotant d'objectifs plus ambitieux en matière de climat pour les aligner sur les critères et recommandations de l'initiative Science Based Targets (SBTi), nous souhaitons faire notre part pour aider à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et pour poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

En 2022, la SBTi a approuvé les trois cibles précises ci-dessous établies par BCE Inc. pour l'ensemble des portées⁽²⁾.

Cible	Performance en 2022	Écart A/A	Vérification par un tiers	Tendance
Cibles basées sur la science				
1) Réduire nos émissions absolues de GES de portée 1 et de portée 2 de 58 % par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030 ⁽³⁾ .	-2,5%	-3,3 points de pourcentage	PwC	Amélioration
2) Effectuer 64% des dépenses en biens et services auprès de fournisseurs ayant établie des cibles basées sur la science d'ici 2026.	26%	+11 points de pourcentage	—	Amélioration
3) Réduire nos émissions absolues de GES de portée 3 pour les catégories autres que les biens et les services achetés de 42 % par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030 ⁽⁴⁾ .	-12,1%	-0,1 points de pourcentage	—	Amélioration

(1) La performance est basée sur les émissions de GES liées à nos activités (émissions des portée 1 et 2 en tonnes de CO₂e), déduction faite des émissions de GES compensées par les crédits carbone achetés (en tonnes de CO₂e). Les émissions de portée 1 sont des émissions directes de GES provenant de sources qui sont contrôlées par Bell. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes de GES associées à la consommation d'électricité, de chauffage/refroidissement, ou de vapeur achetés pour les activités de Bell.

(2) L'initiative Science Based Targets (SBTi) a approuvé nos cibles en 2022, soit avant le recalcul pour tenir compte des émissions de GES révisées pour notre année de référence 2020. Les cibles recalculées seront soumises à l'approbation de la SBTi en 2023. Pour en savoir plus, veuillez consulter la section [À propos de ce rapport](#) de notre [Rapport annuel intégré 2022](#).

(3) Conforme à la trajectoire vers un réchauffement de 1,5 °C

(4) Les émissions de portée 3 visées par cette cible comprennent les émissions de GES liées aux biens d'équipement, aux activités liées au carburant et à l'énergie, au transport et à la distribution en amont, aux déchets produits dans le cadre des activités, aux déplacements d'affaires, aux déplacements domicile-travail du personnel, au transport et à la distribution en aval, à l'utilisation des produits vendus, au traitement en fin de vie des produits vendus, aux franchises et aux investissements.

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques

4. Indicateurs et objectifs

Comment nous prévoyons atteindre nos objectifs

Pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de GES plus ambitieux, nous nous appuyons sur les bases solides que nous avons établies au fil des années : notre certification ISO 50001 ainsi que nos initiatives de réduction des GES et de gouvernance et d'innovation en matière d'énergie. Notre plan d'action comprend des initiatives phares comme l'électrification du parc de véhicules, l'approvisionnement en énergie renouvelable, l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'équipement et la diminution de l'empreinte de notre parc immobilier. Les initiatives visant à réduire les émissions indirectes en amont et en aval, comme l'achat de produits et services, comprennent la collaboration d'autres membres du secteur, des efforts pour informer les fournisseurs sur les mesures de réduction des GES et l'amélioration des ententes contractuelles. Les autres émissions indirectes devraient être réduites par la dématérialisation liée à l'empreinte de notre parc immobilier et aux produits que nous distribuons et par la collaboration avec nos distributeurs et les sociétés dans lesquelles nous détenons des participations ne donnant pas le contrôle (respectivement appelées franchises et investissements selon le Protocole des gaz à effet de serre) en vue de réduire leurs émissions.

En 2021, BCE a créé un groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone. Son mandat consiste à élaborer notre stratégie d'atténuation et à suivre sa mise en œuvre de près afin d'atteindre nos cibles de réduction des GES. Le groupe de travail réunit des parties prenantes internes qui participent à la gouvernance par l'atténuation des changements climatiques. Il fait rapport aux membres du Conseil de l'énergie. Comme son rôle est axé sur la gouvernance, le groupe de travail a fixé des objectifs pour les postes de vice-présidence et à l'heure actuelle, il se penche sur un mécanisme interne de tarification du carbone. De plus, nous avons conçu un tableau de bord des émissions de carbone pour présenter les progrès accomplis au comité du risque et de la caisse de retraite.

Soucieux de trouver des solutions novatrices pour atteindre nos cibles de réduction des émissions de GES, nous avons créé le Groupe de travail sur l'innovation, une équipe interfonctionnelle qui relève du Groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone. Il profite de son expertise et de son accès aux nouvelles technologies pour mettre en œuvre certaines initiatives d'économie de GES immédiatement. Les autres initiatives sont évaluées, hiérarchisées et avalisées aux fins de financement par le biais du budget vert, un fonds annuel consacré à la décarbonisation de nos activités. Le Groupe de travail sur l'innovation a également comme mandat de créer un processus pour tenir compte des effets de la consommation d'énergie et des émissions de GES au début de chaque nouveau projet commercial, aussi bien à l'étape de conception qu'à celle de l'approvisionnement.

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs et objectifs

Conclusion

Conclusion

Chez Bell, nous reconnaissons que les changements climatiques représentent un défi majeur à l'échelle mondiale et pour notre entreprise, mais croyons qu'ils offrent également des occasions d'innover et de faire croître nos activités. Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques pour notre entreprise, notre clientèle et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Il est essentiel d'agir pour lutter contre les changements climatiques, et nous croyons que nos initiatives internes et les solutions innovantes que nous offrons à notre clientèle font partie de la solution.

Nous nous engageons à approfondir nos connaissances sur les changements climatiques. En tant qu'entreprise, nous nous emploierons à développer continuellement de nouvelles façons d'accroître notre résilience face aux conséquences des changements climatiques. Nous accélérerons la mise en œuvre d'initiatives et nous exploiterons les innovations de notre industrie à l'échelle mondiale qui favorisent la lutte contre les changements climatiques. Parmi ces initiatives, il y a le déploiement des technologies de l'Internet des objets et le réseau et les services 5G. Ces technologies devraient offrir une efficacité énergétique supérieure, d'autant plus que « la 5G permettra aux entreprises canadiennes de services sans fil de diminuer leurs émissions de GES d'une valeur pouvant atteindre 10 TMeCO₂ entre 2020 et 2030 par rapport à leurs émissions sans la 5G » ([ACTS](#))⁽¹⁾.

(1) [Accélération de la 5G au Canada : Le rôle de la 5G dans la lutte contre les changements climatiques \(ACTS et Accenture\)](#)